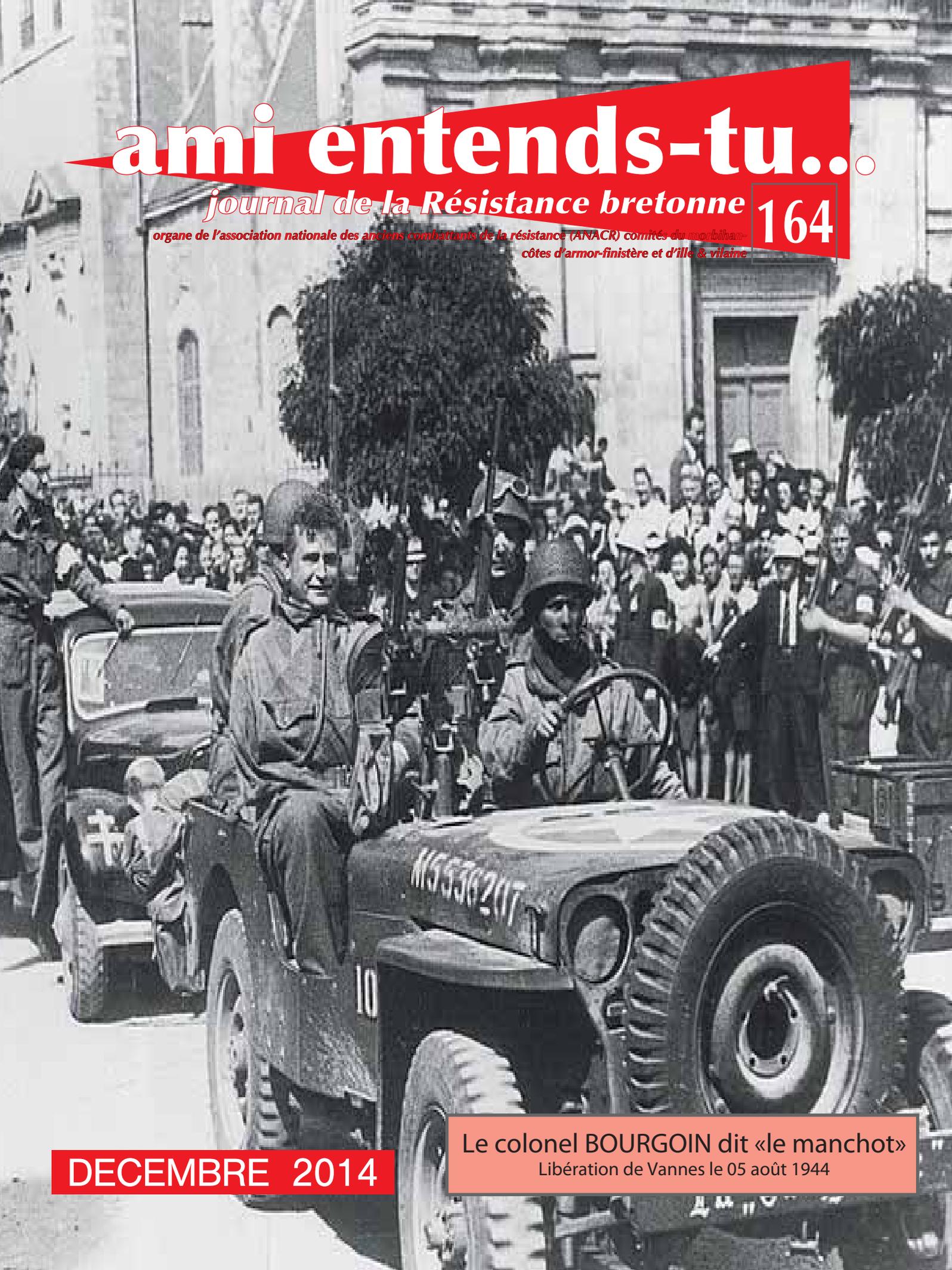


ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

*organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) comités du morbihan-
côtes d'armor-finistère et d'île & vilaine*

164



DECEMBRE 2014

Le colonel BOURGOIN dit «le manchot»
Libération de Vannes le 05 août 1944

Dans ce numéro :

- ⇒ La Marseillaise.
- ⇒ Evènements survenus au village de Kermaria en Caudan le 09 août 1944 .
- ⇒ Récit historique de la Libération de Vannes.
- ⇒ Jean-François Carluer.
- ⇒ Marcel Le Pallec rescapé de la chapelle du Cloître en Quistinic.
- ⇒ Mathurin Onno.
- ⇒ Mané er Houët par Rémy Guillevic.
- ⇒ Echange entre Jean Dehennault et Roger Boulicaut.
- ⇒ Emile Bouétard 5 et 6 juin 1944.
- ⇒ Jacques Bruhat Penthièvre
- ⇒ Jean Jacques Auduc.
- ⇒ Compte rendu cérémonie Sainte Marie Menez-Hom
- ⇒ Cérémonie de Penarpont

ERRATUM

Mr Jacques Henry auteur du texte « La ferme de Crémenec en Priziac » nous signale une erreur qui s'est glissée dans son texte. A la page 4 du n°163, Maria ROBIN (90 ans née LE UBOUX) - Augustine GOURIN (86 ans née LE UBOUX) - Joseph UBOUX (83 ans) - Jacques ENRY (79 ans), tous les noms LE UBOUX sont à lire « LE LIBOUX et ENRY est à lire HENRY. Nous présentons toutes nos excuses à l'auteur.



Morbihan

La Marseillaise par M.P

La Marseillaise, représente le chant patriotique de la révolution Française, adopté par notre pays le 14 juillet 1795. Les couplets sont écrits par Rouget de Lisle en 1792 pour l'armée du Rhin à Strasbourg dans le prolongement de la guerre entre la France et l'Autriche.

C'est appel à la résistance, à la mobilisation générale et à l'exhortation au combat contre la tyrannie de l'invasion étrangère.

Dans un des couplets, il est écrit et nous chantons « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ». Cette phrase qui peut impressionner, émouvoir est en réalité une preuve de courage du peuple Français.

Au 18^{ème} siècle la France était gouvernée par du « sang pur » qui seul pouvait diriger le pays à savoir: les nobles, les aristocrates, les grandes familles riches et anoblies d'où sortait les dirigeants et officiers de l'armée.

Lors de la révolution et de l'attaque des autrichiens, les aristocrates ainsi que la noblesse se sont enfuis, ne restait donc que les « sang impur » (les Républicains) qui prirent les armes.

Suite à la désertion des « Sang pur » (les royalistes), ce furent les gens du peuple qui prirent les armes pour combattre l'envahisseur, disposés à verser leur sang pour la liberté. Quand « Aux sillons », il s'agit des tranchées creusées dans la campagne, lors des sanglantes batailles : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons » signifie donc que c'est notre « sang impur » à nous, le peuple qui nourrira nos terres. En aucun cas, il s'agit du sang de l'ennemi. On peut donc être fier lorsque l'on chante ce passage de notre Hymne National. N'ayons aucune gêne lorsque nous chantons ce couplet et faisons le savoir à ceux qui l'ignorent.

Evénements survenus le 09 août 1944 au village de Kermaria dans la commune de Caudan

Ce sont quatre membres d'une même famille caudanaise habitant au village de Kermaria qui furent exécutés par les allemands dans le courant de la journée du 09 août 1944 aux environs de 17 heures.

Le père Jean Pierre Kerlau agriculteur, né le 17 octobre 1887 – Ancien combattant de 14-18.

La mère Marie Joséphine Kerlau née Le Romancer, née le 04 avril 1893.

Julien Kerlau né le 22 avril 1916.

Charles Kerlau né le 09 avril 1921 – Ancien marin - Cité à l'ordre du régiment : croix de guerre avec Etoile de Bronze (1943).



Jean-Pierre Kerlau
Le père

Dans la journée du mardi 8 août 1944, dans le début de l'après midi, un groupe de soldats allemands avait pris position dans les villages de Kermaria et de Lézevorch, disposant d'un armement important, et attendait les Américains et les F.F.I. qui étaient arrivés au Toul道ar où de violents accrochages avaient eu lieu.

Vers 14 h 30, les allemands subirent un bombardement venant des environs de Kercroch et de la route Hennebont – le poteau rouge. Se trouvant en mauvaise posture, ils décidèrent de décrocher et de se replier par le chemin de Malachappe non sans avoir auparavant réquisitionné le cheval et le char-à-banc de la famille Kerlau pour évacuer leurs armes et munitions.

En principe, ce devaient être les derniers à partir et le secteur semblait être libéré.

Le mercredi 09 août aux environs de 16 heures, un camion allemand venant de la route Caudan-La Montagne du Salut aborde le carrefour de la Montagne du Salut et saute sur une mine allemande tuant 4 à 5 soldats.

A Kermaria, toute la famille Kerlau et M. Cloirec, autre exploitant au village de Lézevorch, croyant le secteur libéré discutaient et commentaient les événements qui venaient de se



Julien Kerlau

produire.

Ils aperçurent une patrouille de 4 allemands bien armés qui remontaient vers Hennebont. M. Cloirec quitta précipitamment les lieux pour se réfugier dans sa ferme.

Lorsque les allemands arrivèrent à hauteur du camion venant de sauter quelques instants auparavant, ils allèrent à travers champs voir les débris toujours fumants et poursuivirent leur route pour atteindre le village de Kermaria.

Voyant venir de loin le groupe d'allemands, toute la famille Kerlau s'était réfugiée dans l'abri construit près de la cour et attendaient les événements. De tels abris existaient pratiquement partout dans les fermes.



Stèle érigée à la Montagne
du Salut en 1998

Les allemands repèrent et se dirigèrent vers l'abri, ils demandèrent aux occupants de sortir.

Le père, la mère et leur fils Charles, sortirent en premier. Ils furent aussitôt descendus à coup de grenades après avoir fait quelques mètres, l'autre fils Julien qui s'avance n'eut pas le temps de sortir, et fut descendu sur les marches de l'abri. Détail navrant, Charles avait été arrêté par les allemands le lundi soir, et libéré le mercredi matin, 9 août. Heureusement que cet abri avait été fait en chicane, ce qui permit au reste des enfants de se rendre au fond et d'échapper aux grenades lancées et aux coups de fusils tirés du dehors. Marie-Henriette fut légèrement blessée à l'épaule, André reçut un éclat dans son sabot et Michel s'en sort indemne.

Les allemands, croyant l'abri vide ne se donnèrent pas la peine de le visiter, ce qui épargna le reste de la famille.

Une fois le crime accompli, la patrouille allemande devait disparaître et rejoindre les nouvelles lignes, ce qui allait devenir la future poche de Lorient. Ces crimes sont restés impunis : aucun des témoins n'ayant à la fin de la guerre, pu reconnaître parmi les prisonniers de la Poche les auteurs du massacre.

Le lendemain, 10 août, les parents et les enfants Kerlau furent inhumés sur place, le reste des enfants devait rester dans la ferme jusqu'au samedi suivant où la Croix-Rouge se chargea de leur évacuation dans le secteur d'Inguiniel et Stival.

Les trois enfants Marie-Henriette 18 ans, André 16 ans et Michel 12 ans ont été déclarés pupilles de la nation le 27 février 1945.

Les corps des défunts de la famille Kerlau furent transférés dans le cimetière de Caudan le 24 juillet 1945.

54 ans après ces tragiques événements, une cérémonie du souvenir a été organisée le 09 août 1998 à la Montagne Su Salut avec inauguration du monument placé à l'entrée de la route de Kerloïc.

Texte rédigé par Catherine Le Dévédec de Lanester
A la mémoire de sa famille.

Récit Historique de la Libération de Vannes les 04-05 et 06 août 1944

Sous la pression de l'avance rapide des Alliés et notamment de la 4^{ème} D.B. américaine du général Wood, les Allemands quittent précipitamment Vannes dans la matinée du 4 août non sans avoir, préalablement, allumé nombre d'incendies dans les différents bâtiments qu'ils occupaient comme le parc à fourrages, l'arsenal, la caserne de la Bourdonnaye, la caserne des Trente ou le grand Séminaire.

Vers 10 heures, le feldkommandant Becker quitte la préfecture et le Préfet Constant fait aussitôt remplacer le drapeau à croix gammée par le drapeau national.

Quelques minutes plus tard, apprenant cette nouvelle, le Maire, Edmond Gemain, s'en va chercher, comme il le lui avait promis, le Maire, Maurice Marchais, destitué par le gouvernement de Vichy, incarcéré par les Allemands depuis février 1944 et récemment mis en résidence surveillée à l'hôpital, pour qu'il soit le premier à hisser le drapeau français à l'hôtel de ville.

Parallèlement à ces événements, le Colonel Bourgoïn, chef des opérations militaires en Morbihan, donne l'ordre à tous les chefs de bataillon des F.F.I. de passer à l'action.

Ainsi, vers 15 heures, le commandant le Vigouroux, alias Hervé, à la tête du 1^{er} bataillon F.F.I., chargé de couvrir l'agglomération vannetaise, demande à trois de ces quatre compagnies de marcher sur Vannes avec ordre de se trouver aux abords de cette ville le 5 août à 7 heures.

Un peu plus tard, dans l'après-midi du 4, le préfet Constant est remplacé par le préfet de la Libération, M. Jacques Onfroy, puis, vers 18 heures 30, la première cérémonie patriotique de la Libération a lieu au monument aux morts de la Garenne en présence du préfet Jacques Onfroy, du Maire, Maurice Marchais, et de l'évêque Eugène Le Bellec.

La fin de cette cérémonie verra l'arrivée impromptue d'une jeep avec, à son bord, cinq éclaireurs de l'armée américaine.

Le lendemain, 5 août, à 8 heures, le commandant Hervé, à la tête de la compagnie de commandement, fait son entrée dans Vannes mais doit brusquement faire demi-tour et se rendre aux lisières ouest de Vannes pour barrer les routes d'Auray, =====>

de Sainte-Anne et empêcher ainsi une colonne de camions allemands de pénétrer dans Vannes. L'engagement durera toute la matinée mais finalement les Allemands se replieront après avoir tué le jeune Fily dont on retrouvera plus tard le corps dans la ferme incendiée de ses parents.

Mais d'autres combats ont lieu en cette matinée du 5 août, notamment à St Avé, au Polygone ainsi qu'à Liziec.

En début d'après-midi, vers 13 heures, les deux compagnies des capitaines Ferré et Gougaud peuvent enfin rejoindre le commandant Hervé et la 3^{ème} compagnie du capitaine L'Hermier dans la cour du collège Jules Simon où a été fixé le rassemblement du 1^{er} bataillon F.F.I.

Le soir, vers 20 heures, les Vannetais accueillent chaleureusement les blindés de la 4^{ème} D.B. du général Wood qui, après avoir accompli un tour de ville, rejoignent leur campement sur la lande de Kerboulard non loin du château de Talhouët.

Au matin du 6 août, une unité de combat allemande, forte de 1500 hommes commandés par le colonel Borst, se présente au niveau de Keranguen avec pour mission de reprendre Vannes et établir ainsi la jonction entre la poche de Saint-Nazaire et celle de Lorient.

Devant la résistance des F.F.I., et la désinformation propagée par des témoignages lui indiquant que les Américains sont dans Vannes, le colonel Borst décide finalement de se replier lorsqu'un ordre du général Fahrmbacher lui intime l'ordre d'attaquer ; ce qu'il fera vers 12 heures 30.

Aussitôt, les chars Shermans de la 4^{ème} D.B. américaine, dont l'intervention avait été demandée dès le matin, contre-attaquent et anéantissent la colonne ennemie. Les archives allemandes révéleront, 10 mois plus tard à la libération de Lorient, que près de 350 soldats et officiers allemands furent tués dans cette ultime bataille pour la libération de Vannes.

Quelques Jours après, le 14 août 1944, le colonel Blanchard remet, au nom du général Wood, la bronze star medal aux F.F.I du Morbihan avec la citation suivante !

« la bronze star medal est décernée aux F.F.I. du Morbihan en reconnaissance des services distingués et méritoires rendus dans le cadre du combat actuel et l'appui direct donné par cette unité aux opérations de combat de la 4^{ème} D.B. Sans cette aide, les opérations de la D.B. n'auraient pas progressé d'une manière aussi satisfaisante dans un délai aussi bref. Les F.F.I., en compagnies séparées, harcelaient constamment l'ennemi, rompaient les communications de l'ennemi. Les exploits des F.F.I. étaient accomplis aux grands risques personnels de chaque homme puisque chacun avait la perspective d'une mort certaine s'il était capturé par l'ennemi. »

Texte écrit par Hubert POUPARD,
Archiviste municipal Ville de VANNES

**Mr Jean-François
Carluer**

Né le 12 mars 1926 à Saint Denis 93, il nous raconte son histoire dans la résistance. Jean Carluer est domicilié à Cinq Mars la Pile dans l'Indre et Loire.

Caporal chef en 1944 dans la résistance et plus particulièrement dans les Côtes du Nord actuellement les Côtes d'Armor.
Avant de m'engager comme combattant volontaire dans le bataillon Le Du,

=====>

===> suite à l'appel du général DE GAULLE diffusé à la radio le 18 juin 1944, j'avais auparavant exercé une activité au sein des FFI en Bretagne et ce depuis juin 1944 alors âgé de 17 ans et résidant à PLOUNERIN ou j'apprenais le métier de mécanicien dans un atelier de forge, ferronnerie et entretien des outils agricoles.

Le patron et son ouvrier étant mobilisés, je suis resté seul mon patron me disant à son départ qu'il fallait que je fasse comme lui, en 1914, quand son père a été mobilisé tenir l'atelier et faire au mieux.

Le chef des FFI du coin est venu me voir pour que je rentre dans son groupe ce que j'ai fait jusqu'au jour où il m'a averti qu'il fallait que je déménage étant repéré.

Sur son conseil je suis parti rejoindre mes parents qui avaient trouvé du travail dans une ferme à Trévou-Tréguignec (22) le chef des FFI du coin étant averti par son collègue de mon arrivée et m'a contacté et à sa demande je me suis fait embaucher par un entrepreneur du bâtiment qui était réquisitionné par les allemands pour la construction des blockhaus ce qui me permettait d'obtenir un laissez-passer pour rentrer dans les chantiers.

Cela m'a permis de suivre l'avancement de la construction de ce qu'on appelait (le Mur de l'Atlantique), les renseignements étaient transmis à Londres par radio clandestine. J'avais un secteur très particulier à surveiller c'était l'aérodrome de SERVEL (22) ou étaient stationnés les bombardiers et les chasseurs qui allaient bombarder l'Angleterre lorsque la piste leur permettait de décoller.

Dès que la piste était détruite la remise en état était effectuée immédiatement par des entreprises françaises réquisitionnées.

Mon rôle était de faire parvenir un message à Londres permettant la destruction. Les avions venaient au ras de la mer et passaient par l'estuaire du Légué qui était inférieur en altitude par rapport à l'aérodrome ce qui leur permettait de surprendre la défense allemande de l'aérodrome.

Mon secteur de surveillance allait de Paimpol (22) à Primel (29) (Finistère) lieu où je me trouvais le jour où il y a eu lieu un simulacre de débarquement dans le nord et comme j'étais avec les ouvriers sur le secteur de construction d'un blockhaus nous avons tous été enfermés dans l'entrée de l'ouvrage et là nous avons tous crus à notre fin. Ceci a duré une bonne heure, nous avons été relâchés quand les allemands ont été avertis que le débarquement était fictif.

Mon activité d'agent de renseignement a cessé lorsque nous avons reçu l'appel du général De Gaulle. Ensuite vient le bataillon Le Du ou j'ai fait partie de la 4ème compagnie du 15ème bataillon et positionné à Sainte Hélène près de Lorient. Je faisais partie de la patrouille qui a eu le 25 septembre 1944, 4 résistants morts et deux blessés. Notre point de repos était Pluvigner(56).

Selon ses dires il serait le seul survivant du bataillon Le Du. Si une personne en lisant ses lignes se reconnaissait comme ayant fait partie du bataillon Le Du, merci de se faire connaître, je lui communiquerai les coordonnées de Mr Jean François Carluer.

Marcel Le Pallec rescapé de la chapelle du Cloître en Quistinic

Allocution de Monsieur Marcel Pallec lors de la cérémonie du Cloître en Quistinic le 24 juillet 2014.

70 ans se sont écoulées depuis ces journées catastrophiques que nous avons vécus sous l'occupation allemande. Dans notre quartier, nous nous sommes rendus à six amis au lieu-dit « Lann Menhir ». Nous attendions un camion allemand conduit =====>

par un français et transportant des ouvriers français travaillant à la futur base sous-marine de Kéroman à Lorient. Ce camion nous l'avons conduit dans un lieu désert où il a été détruit.

Suite à cela, nous nous sommes rendus à Kervernen en Pluméliau où se trouve une compagnie de résistants commandée par Bernard. De nombreux actes de sabotages furent réalisés: Déraillement sur la voie ferrée Auray-Pontivy, Embuscade sur la route nationale n° 168 avec plusieurs véhicules allemands endommagés, un second détruit et plusieurs officiers allemands tués. L'arrestation de deux miliciens à la recherche de maquisards. Parachutages à Persquen, transport d'armes et de munitions, patrouilles et embuscades chaque jour.



Marcel Le Pallec

Le 11 juillet, au cours d'une mission, j'ai été victime d'une balle allemande près de Saint Hilaire m'obligeant à revenir à la compagnie pour passer la nuit. Le lendemain, au petit jour, j'ai reçu l'ordre de me rendre à Quistinic où se trouve une infirmerie clandestine. J'ai parcouru ce long chemin à travers la forêt.

A Saint Adrien, il m'a fallu emprunter une passerelle pour la traversée du Blavet. En continuant mon chemin je suis arrivé à Locmaria en Quistinic. J'ai rencontré une personne pour m'indiquer le chemin pour me rendre au Cloître. J'ai traversé un grand bois dans lequel je me suis fait arrêter par un résistant hébergeant dans l'infirmerie. Par le mot de passe que j'obtenais, je l'ai suivi et me suis présenté devant le docteur qui m'a donné les soins nécessaire et je suis resté quelques jours à l'infirmerie.

Au fil des jours passés en leur compagnie, j'ai constaté que beaucoup de bruit se faisait entendre et qu'il manquait de discrétion. Un malheur pouvait surgir un jour. Le 24 juillet, dès l'aube, nous nous sommes trouvés dans la nostalgie, c'était le jour où je devais rejoindre ma compagnie. Je me suis fait prendre au piège comme mes amis résistants.

C'est en fuyant l'ennemi, que j'ai découvert un village qui m'était inconnu et qui m'avait sauvé la vie après avoir passé 48 heures caché. Ce village a été surveillé jour et nuit par l'ennemi. Une preuve existait que j'étais dans ce village qui m'est cher et qui ne s'effacera à jamais.

Mes hommages aux victimes.

Hommage à Mathurin ONNO Pluméliau

Monsieur Mathurin Onno nous a quitté dans sa 94^{eme} année le matin du 14 juillet 2014 lors de la cérémonie du 70^{eme} anniversaire du débarquement que nous commémorions à Pluméliau, commune

qui lui était très chère ayant été Maire pendant plus de douze ans et adjoint. Son ami, Monsieur Léon Quillé a rédigé un petit article à sa mémoire.

Pour le premier groupe de résistance de Pluméliau comme partout ailleurs, les débuts sont difficiles car pour se battre contre un ennemi puissant, il faut des armes et les parachutages n'ont pas encore eu lieu. Aussi les premiers coups de main sont faits avec des pistolets de dissuasion, des revolvers jouets. Il faut donc se procurer des vrais à tout prix et par tous les moyens.

Un jour, le 1^{er} groupe est avisé qu'un sous-officier allemand

=====>

==> doit prendre le car de la ligne Pontivy à Lorient. Ils se rassemblent à quelques uns dans la côte de Kermoisan. Là, ils se cachent dans un buisson, dans un tournant à la hauteur où le car est obligé de ralentir. Dès qu'il arriva à leur hauteur, ils s'élancent au milieu de la route et le car est stoppé. Aussitôt on aperçoit le sergent en uniforme qui s'était installé sur le haut du car avec quelques autres voyageurs et parmi les bagages. Mathurin Onno qui à cette époque était sportif et avait les plus longues jambes, escalade en un éclair le car avant même que le soldat allemand n'ait pu réagir. Il lui braque son 7.65, sous le nez en lui criant « haut les mains ». L'allemand lève les bras, la rage au cœur, il lui décroche son ceinturon auquel pendait un revolver. Pendant ce temps là, les autres patriotes contrôlent l'intérieur du car pour voir s'il n'y avait pas d'autres allemands, car il pouvait y en avoir en civil. Dommage, c'était le seul.

Le coup est réussi, cela fait un revolver de plus pour armer un camarade.

Ceci n'est qu'un abrégé de la vie de Mathurin Onno dans la Résistance.

Mathurin Onno était :

Officier de la Légion d'Honneur—Officier de l'Ordre National du Mérite—Officier des Palmes Académiques.

Croix du Combattant 39/45– Croix Volontaire de la Résistance FFI. Nous indiquerons dans le n° 165 (l'ensemble de ses titres et décorations).

Le journal « Ami entends-tu » présente ses sincères condoléances attristées à toute sa famille.

Mané er Houët 9 août 2014 Rémy Guillevic

Sur la butte de Mané-er-Houët où nous nous trouvons, la stèle érigée ici, devant laquelle nous rendons hommage à ceux qui

ont donné leur vie pour notre liberté, est **une borne sur le chemin de notre histoire**.

Ce secteur fut en effet l'un des points chauds de la Poche de Lorient du début août 1944 au 10 mai 1945. C'est-à-dire pendant plus de 9 mois, soit 277 jours.

Avec mes camarades du 4^{ème} Bataillon FFI du Morbihan, dirigé par le commandant Jean RUCARD, à la 1^{ère} compagnie exactement sous le commandement du capitaine FFI MILES (alias « Charles » dans la clandestinité), j'ai participé aux premières actions et aux combats qui ont eu lieu ici-même, au moment où se constituait ce qui va devenir LE FRONT DE LORIENT.

Mais, avant de vous narrer l'épopée du secteur de Nostang, je voudrais rappeler les circonstances qui nous ont amenés ici.

A peine 2 mois après le débarquement en Normandie et de durs combats dans le bocage de cette région, le général PATTON, avec son armée blindée, réussit une percée dans la défense allemande à Avranches le 30 juillet, après de furieux combats. La rapidité de son avance, grandement aidée par les actions de la Résistance qui empêcha les allemands d'organiser une défense efficace à cause des harcèlements dont ils étaient sans cesse l'objet, fut simplement stupéfiante.

A tel point que le général BRADLEY, qui dirigeait les armées américaines en France, s'inquiéta de cette rapidité et demanda à PATTON : « tu vas trop vite, tu cours de grands risques, comment comptes-tu protéger tes flancs ? ».

Ce à quoi PATTON répondit : « mes flancs, la Résistance s'en occupe efficacement ».

Quel plus bel hommage pouvait être rendu à la Résistance Bretonne qui s'était, en effet, lancée dans cette lutte avec un enthousiasme patriotique extraordinaire.

====> C'est alors qu'Hitler donna l'ordre au commandement de Bretagne, le général Fahrmbacher, de se replier sur les 3 points stratégiques, **Brest Lorient Saint Nazaire**, et de résister jusqu'au dernier homme.

Avec mon unité, après avoir combattu victorieusement, libéré Naizin, Moréac, fait des prisonniers, nous sommes entrés dans Locminé, abandonnée par les occupants le 2 août, où nous découvrons, à l'école des filles, les installations destinées à torturer nos camarades qui tombaient malheureusement dans leurs mains.

Nous sommes horrifiés par ces pièces capitonnées pour étouffer les cris des suppliciés et par les objets qui servaient aux bourreaux.

C'est à Locminé que nous accueillons un détachement de la 4^{ème} division blindée du général WOOD, arrivant par la route de Bignan, le 5 août après midi.

Je n'ai pas besoin de vous décrire notre joie et l'enthousiasme de la population était partout pareil. C'était du délire, **enfin nous allions être libérés**.

Il m'arrive parfois lors des commémorations de lire l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle que je n'ai pas entendu, comme la plupart des français, quand Radio Londres l'a diffusé la 1^{ère} fois.

Je pense à chaque fois que ce général, quasi inconnu à l'époque, était vraiment un visionnaire.

Quand il déclarait : « nous avons été vaincu par une force mécanique et une aviation supérieures à nos moyens, mais la guerre n'est pas finie, l'ennemi pourra à son tour être vaincu par des forces mécaniques et une aviation encore plus considérables ».

Eh bien, cette force était devant nous, à Locminé, ce 5 août 1944. Des centaines de chars, des canons autotractés, des camions en grande quantité, des automitrailleuses (les fameuses jeeps), des avions de protection avec des bandes noires volant au ras des toits.

Nous étions stupéfaits, sidérés par ces moyens aussi considérables. Nous n'avions pas le temps de fraterniser beaucoup ; le lendemain matin, à l'aube, ils repartaient en direction de Vannes.

C'est alors que l'état major des FFI du Morbihan, nous donna l'ordre de chasser les fuyards ; nous ne savions pas encore qu'ils avaient l'ordre de gagner les 3 places fortes bretonnes et d'y réorganiser leurs défenses. Nous en capturâmes pas mal et je puis vous assurer qu'ils n'affichaient plus la morgue méprisante de 1940. Les Maquisards changeaient de camp. C'était nous maintenant qui traquions ceux qui le faisaient il y avait quelques jours encore.

Les allemands prenaient en otages les familles des fermes isolées pendant la journée et repartaient la nuit avec des victuailles volées aux habitants. C'était souvent des enfants qui nous indiquaient où ils se cachaient. Ceux que nous faisons prisonniers étaient remis aux américains.

Le 10 août, nous revenons à Locminé où se constituait une équipe de volontaires de la 1^{ère} compagnie du 4^{ème} bataillon pour reconstruire les 2 ponts de Nostang.

En effet, une équipe de parachutistes SAS était coincée avec 4 jeeps à Sainte Hélène, suite à leurs transferts sur les barges d'ostréiculteurs de Locoal-Mendon. Ces jeeps faisaient partie d'un lot arrivé par planeurs à Ploërmel, tout près de Locoal-Mendon quelques jours avant. Elles devaient servir à améliorer la mobilité des Paras SAS du 2^{ème} régiment de chasseurs parachutistes de la France Libre, dont une partie avait été parachutée à Saint Marcel et l'autre partie dans les Côtes du Nord. Le jeune officier à la tête de ces paras s'appelait Lucien Neuwirth et fut plus tard, ministre du général de Gaulle, député puis sénateur.

Ces paras devaient rejoindre le lieutenant colonel Bourgoïn, commandant de cette unité et planqué chez Monsieur Tristan, à Kercadic.

====>



CONGRES NATIONAL DE L'ANACR

BRIVE-LA-GAILLARDE, 10-11 au 12 octobre 2014

LE LIEU

Les séances plénières des vendredi et samedi après-midi, du dimanche matin se tiendront à l'Espace des Trois-Provinces, avenue du Président John-Kennedy. Le samedi matin, la Commission d'Orientation se réunira dans la salle du Congrès, la Commission Transmission de la mémoire dans une salle attenante, située dans un petit bâtiment voisin. Les repas seront pris à l'Espace des Trois-Provinces.

HORAIRES

Vendredi 10 octobre :

matin :

9 h - 13 h 00 : Accueil des délégués à l'Espace des Trois-Provinces

11 h 45 - 13h 15 : Repas à l'Espace des Trois-Provinces

après-midi :

13 h 45 : Ouverture solennelle du Congrès. Formation du bureau du Congrès. Désignation des Présidences des Commissions. Hommage aux disparus. *Chant des Partisans*

14 h 00 : ACCUEIL DES PERSONNALITÉS

Ouverture des travaux par le Président de l'ANACR

Salutations de bienvenue de M. le Maire de Brive-la-Gaillarde

Salutations de M. le Président du Conseil général

Salutations de M. le Président du Conseil régional

Salutations du Président départemental de l'ANACR-Corrèze

Salutations du Représentant de l'UFAC

15 h 15 : Lecture du rapport du Bureau national,

16 h 30 : Intervention de Monsieur le Ministre ou de son représentant

17 h 00 : Clôture, départ à la cérémonie du souvenir

17 h 15-17 h 45 : transfert des délégués à Tulle

18 h 00 : Cérémonie officielle à Tulle d'hommage aux Résistants et martyrs Morts pour la France et la liberté.

19 h 00 : Réception offerte par le M. le Président du Conseil général

Samedi 11 octobre :

matin :

8 h 45 à 11 h 30 : Réunions des commissions : Orientation (salle du congrès à l'Espace des Trois-Provinces), Mémoire (salle annexe)

12 h à 13 h 30 : Repas à l'Espace des Trois-Provinces

Après-midi :

14 h à 17 h 15 : Séance plénière Espace des Trois-Provinces

Discussion générale, rapport financier, premiers rapports de Commissions.

14 h - 17 h 30 : Délégation du Bureau du congrès au Mémorial corrézien

de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs à Vitrac-sur-Montane

18 h 15 : Cérémonie au Monument de la Résistance de Brive-la-Gaillarde

18 h 45 : Réception offerte par M. le Maire de Brive-la-Gaillarde

Dimanche 12 octobre :

9 h à 12 h 15 : Séance de clôture à l'Espace des Trois-Provinces

Présentation des rapports des Commissions (suite). Vote des rapports, des résolutions, des statuts. Election des organismes de direction

11 h 45 : Discours de clôture. *Chant des Partisans, Marseillaise*

12 h 30 - 15 heures : Repas de Clôture aux Trois-Provinces

INDICATIONS PRATIQUES

HÉBERGEMENT

L'Office de Tourisme de Brive-la-Gaillarde a assuré jusqu'au 7 septembre les réservations de chambres. Depuis cette date, il n'y a eu, comme annoncé, aucune garantie de satisfaction pour les retardataires.

ACCUEIL

A partir du jeudi 9 octobre à 14 h au samedi midi, point accueil ANACR en Gare de Brive-la-Gaillarde à l'arrivée des trains et cars. Des navettes de bus conduiront les congressistes à leurs hôtels, puis le vendredi des hôtels au lieu du Congrès. Les délégués arrivant entre 11 h 30 et 13 heures seront dirigés directement vers le lieu du Congrès. Un vestiaire permettra d'entreposer les bagages.

Arrivée en voiture : sortie n° 50 de l'autoroute A 20 puis D 1089 vers le centre de Brive (Avenues Ribot, Turgot, Maillard puis du Président John-Kennedy) jusqu'à l'Espace des Trois-Provinces. Vaste parking (voitures, bus) à proximité.

TRANSPORTS

Les Hôtels et l'Espace des Trois-Provinces seront reliés le matin et en fin d'après-midi par des navettes de bus au Congrès. Les horaires indiqués dans les hôtels et à l'Espace des Trois-Provinces seront à respecter. Des bus conduiront les congressistes à la réception à du Conseil Général le vendredi soir, à la réception de l'Hôtel-de-Ville le samedi soir ; puis des lieux des réceptions aux hôtels, vers 20h30-21 heures.

RESTAURATION

Les vendredi et samedi midi les repas (20 €) – sur inscription et règlement préalable – seront pris à l'Espace des Trois-Provinces

RETRAIT DES MANDATS, BADGES D'ACCÈS, BON DE REPAS...

Tous les participants – délégués, participants, accompagnants, invités – à la séance d'ouverture devront porter le badge obligatoire répondant aux exigences des services de sécurité et des assurances. Ce badge (5 €) sera réglé par les délégués, les participants et les accompagnants en même temps que leur participation aux frais d'organisation (de l'accueil, des bus, de la journée découverte, etc.) et que le coût du repas final, lors du retrait des dossiers des congressistes à leur arrivée.

Les adhérents *non congressistes* assistant *seulement* à la séance d'ouverture du vendredi après-midi ne paient que le badge.

JOURNÉE TOURISTIQUE

Le samedi toute la journée. Réservée aux accompagnants et non aux congressistes, sur réservation préalable avant le congrès.

DÉPART DES CONGRESSISTES

Emmener les bagages des hôtels le matin avant de venir au Congrès. A 12 h 30 : 1 bus depuis le Congrès vers la Gare.

A la fin du repas de clôture, bus vers la Gare depuis l'Espace des Trois-Provinces : départs de 14 h 30 à 16 h (trajet : 20 minutes)

LA MEMOIRE EST UN ENJEU DEMOCRATIQUE

Il y a plus de soixante-dix ans, après quatre années de lutte clandestine de la Résistance, qui à partir de 1941 est aussi une lutte armée ; qu'ont développés les groupes urbains de combat puis les maquis contre l'occupant nazi et ses supplétifs du régime pétainiste. L'insurrection nationale, qui s'étend à travers toute la France et libère des Régions entières notamment dans le Sud-Ouest, immobilisant des effectifs importants de l'Armée d'occupation qui lui manqueront sur le Front de Normandie, coupant ses lignes de communication, lui portant des coups directs, va ainsi contribuer au succès des débarquements de Normandie et de Provence, et participer aux côtés des forces alliées à la libération de la France.

Dire cela pourrait paraître inutilement répétitif tant il est vrai que des chefs militaires alliés – comme Eisenhower et Patton – l'ont très tôt affirmé et que les Résistantes et les Résistants, en premier lieu celles et ceux rassemblés dans l'ANACR, n'ont cessé de le répéter ; notamment depuis qu'aux générations des acteurs et témoins ont succédé celles pour qui ces événements ne nourrissent plus des souvenirs personnels mais sont devenus de l'Histoire.

Or, ce rôle militaire de la Résistance est remis en cause dans des émissions de télévision ou dans des ouvrages d'historiens, qui souvent mériteraient que l'on mit ce qualificatif « professionnel » entre « guillemets » tant est grand leur acharnement à relativiser le combat de la Résistance en le réduisant à sa dimension politique, et en ramenant l'engagement des Résistants à une dimension de témoignage.

Ce révisionnisme concernant l'approche de la réalité historique, qui parfois se rapproche du négationnisme quand il ne l'est pas réellement, s'accompagne de manière contemporaine de reprises d'attaques menées dès le lendemain de la Libération par des rescapés du Régime pétainiste, des sympathisants de son idéologie, qui ont aujourd'hui des héritiers pas seulement familiaux : le passage de la mémoire n'est hélas pas le monopole des Résistants ou des Français libres !

Pendant plus de soixante ans depuis sa création en 1954, forte de son unité cimentée par le respect scrupuleux de son pluralisme fondateur, qui n'était que la pérennisation de celui de la Résistance et qui lui est consubstantiel, l'ANACR n'a cessé de lutter contre les idéologies néofasciste et néonazie, le négationnisme et le révisionnisme, le racisme, pour les valeurs humanistes, de solidarité et démocratiques exprimées par le Programme du CNR, pour la Paix. Car ce terrain de la mémoire n'est pas confiné aux débats savants de colloques historiques de spécialistes, il est un terrain de lutte du combat démocratique.

Il nous faut être très vigilants contre toute altération de la mémoire, contre toute tentative d'escamotage de pans entiers de cette mémoire. Quand, sous le couvert d'une commission – dite Kaspi, du nom d'un historien spécialiste... des Etats-Unis –, a été avancée sous la précédente présidence de la République l'idée d'une Journée unique du souvenir, l'ANACR s'est élevée contre cette tentative d'occulter – pour ce qui nous concerne – la spécificité de la Seconde Guerre mondiale, combat des peuples contre la barbarie du fascisme que symbolisent les dates pour nous sacrées du 18 juin, du 27 mai, Journée Nationale de la Résistance, du 25 avril, Journée de la Déportation et du 8 mai, anniversaire de la victoire sur le nazisme, dont nous ne saurions tolérer qu'elles soient amalgamées avec d'autres.

L'ANACR a alors pris l'initiative de rassembler sur un texte commun de protestation contre cette idée de Journée unique de nombreuses associations du Monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation comme elle avait été au premier rang des manifestations contre la suppression du caractère férié du 8 mai lors de la Présidence de Valéry Giscard d'Estaing, et que François Mitterrand rétablit en 1981.

Or, prolongeant une idée exprimée tout récemment par le Medef de supprimer – pour des raisons que chacun peut apprécier selon sa réflexion et ses convictions – deux jours fériés, certains récidivent en proposant le 8 mai, assorti d'une nouvelle mouture de « journée unique ». Qu'ils sachent que l'ANACR s'opposera de toutes ses forces à une telle initiative. **Oui, la mémoire est un enjeu démocratique, un combat.**

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération

DANS NOTRE AGENDA

10-11-12 OCTOBRE 2014
CONGRES NATIONAL
DE L'ANACR
A BRIVE-LA-GAILLARDE

Dans une ville, un département et une région qui furent des hauts-lieux de la Résistance.

Ce numéro du 3^e trimestre 2014 du *Journal de la Résistance* paraît quelques semaines après le précédent, avec une pagination réduite de 8 pages, c'est-à-dire sur 16 pages.

Le prochain numéro, celui du 4^e trimestre 2014, rendant compte du Congrès de l'ANACR à Brive-la-Gaillarde, paraîtra avec une pagination augmentée de 8 pages, soit sur 32 pages.

POURSUIVRE LE COMBAT DES RESISTANTS CONTRE LE FASCISME

Ce texte, préparatoire au Congrès de l'ANACR qui se tiendra à Brive-la-Gaillarde du 10 au 12 octobre 2014 et soumis à la réflexion, a été adopté à l'unanimité par le Bureau National lors de sa réunion du 10 septembre 2014

Réuni dans une région, le Limousin, un département, la Corrèze, qui furent des hauts-lieux de la Résistance mais aussi hélas des terres de martyre, que symbolisent tragiquement les noms de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, notre congrès national se tient l'année du 70^e anniversaire de la Libération de la France, une libération quasi-achevée en cette fin 1944 après l'entrée de Leclerc le 23 novembre dans Strasbourg, à l'exception de la Poche de Colmar, de l'Alsace du Nord et des Poches de l'Atlantique, six mois avant que l'Allemagne nazie ne capitule le 8 mai 1945.

Ainsi allait prendre fin en Europe il y a soixante-dix ans un conflit qui avait ravagé presque tous les pays du continent, et qui s'était étendu en Afrique, en Asie et en Océanie, sur les océans et mers du globe, entraînant la mort de près de 65 millions de personnes, dont plus de 40 millions de civils, victimes des opérations de guerre mais aussi de politiques d'extermination génocidaire de la part de régimes barbares et criminels, tels ceux de l'Allemagne hitlérienne et du Japon militarofasciste, responsables avec l'Italie mussolinienne du déclenchement du conflit.

Cette victoire sur les forces allemandes et japonaises était celle des Armées alliées, au sein desquelles, aux côtés des forces américaines, soviétiques et britanniques et - en Asie - chinoises, avaient combattu des contingents canadien, australien, néo-zélandais, polonais, norvégiens, belges, néerlandais, des Français libres dès 1940 à l'appel du général de Gaulle, avant que la libération de l'Afrique du Nord ne permette de reconstituer une armée française ; laquelle prendra sa part à la campagne d'Italie, à la libération de la Corse, au débarquement de Provence et qui, devenue la 1^{re} Armée, entrera le 4 mai 1945 à Berchtesgaden au «Nid d'Aigle», le repaire bavarois d'Hitler, lors de l'assaut final contre le Reich.

Cette victoire fut aussi celle des peuples, qui soutinrent l'effort de guerre allié, qui partout à travers l'Europe - y compris même pour une part dans les pays fascistes - entrèrent en Résistance : désobéissance civile, propagande antinazie clandestine, collecte de renseignements, exfiltration d'aviateurs alliés, aide aux pourchassés politiques ou raciaux, mais aussi action armée, dont le rôle militaire, des maquis d'Ukraine et de Biélorussie à ceux de Yougoslavie, des maquis de Pologne ou de Grèce à ceux de France, prit toute sa part au triomphe final des Alliés.

Au sortir de la guerre et de ses indicibles souffrances, les peuples - le peuple français - avaient une exigence : le châtiement des coupables de crimes contre la paix, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, parce qu'ils en avaient été les instigateurs, les auteurs, les exécutants, les complices.

LE CHÂTIMENT DES CRIMINELS

Signée le 30 octobre 1943 par Churchill, Staline et Roosevelt, la «Déclaration de Moscou» précise que les «trois puissances alliées, parlant au nom et dans l'intérêt des 33 Nations Unies, proclament solennellement ce qui suit (...) : lorsqu'un armistice sera accordé à un gouvernement formé en Allemagne, quel qu'il soit, les officiers et soldats allemands et les membres du Parti nazi qui ont été responsables, ou qui ont donné leur consentement aux atrocités, massacres et exécutions dont il a été question, seront renvoyés dans les pays où ils auront perpétré leurs abominables forfaits, pour y être jugés et châtiés conformément aux lois de ces pays libérés et des gouvernements libres qui y seront

formés. Des listes seront établies avec tous les détails possibles, dans chacun de ces pays, et particulièrement dans les territoires envahis de l'Union soviétique, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Grèce (y compris la Crète et les autres îles), de la Norvège, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, de la France et de l'Italie.

«Ainsi les Allemands qui ont pris part aux fusillades en masse des officiers polonais, à l'exécution d'otages français, hollandais, belges, norvégiens et de paysans crétois, ou qui ont pris part aux massacres effectués en Pologne et dans les territoires de l'Union soviétique actuellement arrachés à l'ennemi, ces Allemands sauront qu'ils seront ramenés sur la scène de leurs crimes et jugés sur place par les peuples qu'ils auront martyrisés. (...) La déclaration ci-dessus ne préjuge pas du cas des criminels de guerre allemands dont les crimes ont été commis sans qu'il soit possible de les localiser géographiquement. Ceux-là seront punis par une décision commune des gouvernements alliés.»

«Réaffirmé lors de la conférence de Potsdam, qui réunit en août 1945 Churchill, Truman et Staline, cet objectif de châtier les «criminels de guerre allemands dont les crimes ont été commis sans qu'il soit possible de les localiser géographiquement» va conduire - par l'accord signé le 8 août 1945 par le Gouvernement Provisoire de la République Française et les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S. - à la création d'un «Tribunal Militaire International (...) pour juger et punir de façon appropriée et sans délai, les grands criminels de guerre des pays européens de l'Axe».

Le Tribunal Militaire International - avec à sa tête 4 juges, américain, britannique, français et soviétique - se réunira de novembre 1945 à octobre 1946 à Nuremberg, haut-lieu du nazisme. Vingt-deux hauts responsables du régime nazi y seront jugés : douze - dont un par contumace (Bormann) - seront condamnés à mort ; dont Goering, le 2^e ou 3^e personnage du régime, promoteur des raids aériens terroristes sur Varsovie, Rotterdam ou Coventry, Von Ribbentrop, le diplomate qui fut l'agent de la politique d'agression du Reich, Frank, le bourreau de la Pologne occupée, Seyss-Inquart, celui des Pays-Bas sous le joug, Sauckel, le négrier qui réduisit en esclavage souvent mortel des populations entières, Rosenberg, le théoricien des lois raciales ayant conduit au génocide de populations slaves, juives, rom..., et promoteur de la germanisation meurtrière de l'Est européen, Keitel, le commandant en chef de la Wehrmacht qui suscita ou approuva les crimes de guerre et contre l'humanité dont elle se rendit coupable. Sept autres, dont Rudolf Hess qui fut un temps le successeur désigné d'Hitler, Karl Dönitz qui fut le dernier chancelier du 3^e Reich et Albert Speer, le ministre de l'Armement, furent condamnés à des peines de prison, allant jusqu'à la perpétuité pour Hess ; trois furent acquittés.

Le Tribunal militaire international de Nuremberg déclara aussi «organisations criminelles» le Gouvernement du Reich à partir d'avril 1933, la hiérarchie du Parti nazi, la S.S. et le SD, la S.A., la Gestapo, l'Etat-major général et le haut-commandement des forces allemandes ; un peu plus de 5 000 personnes furent inculpées dans des procès «secondaires» spécifiques, 794 condamnées à mort, 486 exécutées.

En Asie Orientale, composé de juges des pays représentés à la signature de l'acte de reddition du Japon le 2 septembre 1945, dont la France, fut mis en place le 19 juillet 1946 un «Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient» - connu aussi sous le nom de «Tribunal de Tokyo» - pour juger les criminels de guerre japonais et devant lesquels furent déferés 28 hauts responsables civils et militaires de l'Empire nippon. Sept d'entre eux - dont le général Tojo, ancien premier ministre - furent condamnés à mort, et pendus le 23 décembre 1948. D'autres procès de criminels de guerre japonais eurent lieu ultérieurement, tel celui de Khabarovsk (URSS) en 1949 pour les auteurs de crimes de guerre biologique en Mandchourie chinoise.

Dans tous les pays d'Europe qui furent occupés par le Reich ou l'Italie fasciste, dans certains pays d'Asie conquis par les

Japonais, ceux qui s'étaient mis au service des agresseurs, s'étaient faits les bourreaux de leurs peuples, eurent des comptes à rendre. Le norvégien Vidkun Quisling, dont le nom est devenu pour l'Histoire le symbole du régime collaborateur de l'occupant nazi, le roumain Ion Antonescu, qui engagea son pays dans la guerre contre l'URSS aux côtés du Reich, le slovaque Josef Tiso qui contribua à désagréger la Tchécoslovaquie selon les vœux d'Hitler et prit la tête d'un Etat fantoche vassal de l'Allemagne, les Français Pierre Laval, qui «souhaita la victoire de l'Allemagne» et associa les services de l'Etat français pétainiste à la déportation des Juifs et des Résistants, et Joseph Darnand, qui fut son homme de main dans la répression des patriotes français avant même d'endosser l'uniforme nazi de la SS, furent jugés et payèrent de leur vie leurs crimes.

Le Parti nazi allemand et le Parti fasciste italien et leurs organisations satellites, de jeunesse, de femmes, pseudo-syndicales ou autres furent interdits, les institutions étatiques ou paraétatiques spécifiquement fascistes démantelées, les législations liberticides abrogées. Il en sera de même pour les partis et structures fascistes des Etats alliés, satellites et vassaux de l'Axe, des pays occupés où avaient aussi été mis en place des clones de ces structures et partis.

En France, tout naturellement, les partis de la collaboration, le PPF de Doriot, le RNP de Déat, le Parti Franciste, le Front Franc et les autres groupes de la collaboration qui se sont désagrégés à l'été 1944 pendant l'insurrection nationale - certains de leurs membres et cadres suivant la Wehrmacht dans sa retraite - seront tout naturellement interdits. Ce sera aussi bien évidemment le cas de la Milice «française» de Darnand, d'autres institutions étatiques et sociales pétainistes, du Conseil National, de la Garde, de la Légion française des Combattants, de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer... Nombre de leurs responsables auront des comptes à rendre.

Ainsi, au sortir de la Guerre, les peuples qui avaient été victimes du fascisme, celles et ceux qui dans les rangs des forces armées alliées ou dans ceux des mouvements de Résistance avaient lutté pour l'abattre, pouvaient espérer, penser même que la bête immonde était définitivement terrassée. La réalité la plus contemporaine nous montre qu'il n'en a pas été ainsi...

MAIS, HELAS...

Au tout début de cette année 2014, le 4 janvier, ont eu lieu dans un pays de l'Union européenne, l'Estonie, avec un incroyable cérémonial officiel, les obsèques d'Harald Nugiseks, qui fut membre d'une des organisations qualifiées de criminelles par le Tribunal de Nuremberg, la SS, en l'occurrence de son unité à recrutement estonien appelée *20-Waffen-Grenadier-Division der SS (estnische Nr. 1)*. Précédé par un officier de l'armée estonienne, présentant les décorations du défunt avec au centre la Croix de Chevalier de la Croix de fer, une haute distinction militaire nazie qui fut attribuée à l'*unterscharführer* SS estonien le 14 avril 1944, le cercueil de Nugiseks, porté par d'autres officiers, fut salué par un détachement des différentes armes de l'armée estonienne qui tirèrent une salve d'honneur. Nugiseks avait été, pour «services rendus à son pays», fait capitaine de l'armée estonienne en 1992 au lendemain du retour de l'Estonie à l'indépendance en août 1991, et reçu le 20 octobre 2008 la «*Médaille de la Reconnaissance du Peuple estonien*».

Qu'ont pu penser de ces honneurs et distinctions décernés en 2014 à un ancien SS les survivants - ou parents - des anciens partisans soviétiques estoniens qui combattirent les nazis et leurs collaborateurs locaux, les rescapés et parents des Juifs estoniens restés dans le pays au moment de la conquête allemande et qui furent presque en totalité assassinés dès la fin 1941 par les nazis, avec le concours des fascistes estoniens, faisant ainsi de l'Estonie selon la terminologie nazie le premier territoire *Judenfrei*, «sans Juifs».

Dans notre pays, la France, le 25 mai dernier, un parti, le Front National, qui lors de sa création en 1972 intégra dans son Conseil National, aux côtés de Jean-Marie Le Pen, Président, deux anciens Waffen-SS français, Léon Gaultier et Pierre Bousquet, l'ancien milicien François Brigneau, Victor Barthélémy,

cofondateur de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme et Secrétaire général du Parti Populaire Français, le PPF de Doriot, qui sera secrétaire général du FN entre 1972 et 1978, Roland Gaucher, dont il fera un conseiller régional, un député européen entre 1986 et 1989, et qui était un ancien des Jeunesses du Rassemblement National Populaire, le RNP de Marcel Déat, un parti de la collaboration, le Front National, dont le président - aujourd'hui d'«honneur» si l'on peut dire, Jean-Marie Le Pen, osa dire que les chambres à gaz étaient un «point de détail de l'histoire», que l'Occupation nazie en France, «n'avait pas été particulièrement inhumaine, même s'il y eut des bavures...», un parti - le Front National - dont l'actuelle présidente, Marine Le Pen, s'affiche à travers l'Europe aux côtés de leaders des partis d'extrême-droite, et va valser à Vienne dans le bal annuel organisé par des nostalgiques du 3^e Reich, est devenu, avec près de 25 % des voix, celui qui lors des dernières élections européennes s'est hissé au premier rang en France.

On devine aisément ce qu'a pu être à l'annonce de ce résultat le sentiment des anciens déportés - et des parents de ceux qui y trouvèrent la mort - pour qui les camps de concentration avec leurs chambres à gaz et crématoires n'ont pas été un «détail» de l'Histoire ou le prétexte à un sinistre jeu de mots, celui des fils et filles de fusillés et massacrés par la Wehrmacht et la SS pour qui l'occupation de la France ne saurait être présentée comme douce, celui des anciennes Résistantes et anciens Résistants qui ont cru en 1945, après avoir risqué leur vie dans le combat pour la libération de la France, en avoir fini avec les idéologies racistes et liberticides... Et des sondages récents évoquent un cas de figure envisageant lors de la prochaine élection présidentielle de 2017 la possible victoire de Marine Le Pen !

Le 1^{er} juillet 2014, il y a à peine plus de trois mois, s'ouvrait à Strasbourg la première session de la 8^e législature du Parlement européen, élu le 25 mai précédent dans les divers pays composant l'Union Européenne. Le doyen d'âge de cette première session a été un Grec, âgé de près de 92 ans, Manolis Glézos, dont le nom est très probablement inconnu aujourd'hui de la grande majorité de nos concitoyens mais qui ne l'était pas du Général de Gaulle, car celui-ci s'adressa personnellement en 1949 au Gouvernement grec d'alors - pro-américain et qui rassemblait des monarchistes, des ultra-conservateurs et des rescapés de la collaboration - pour qu'il n'exécute pas celui que le général qualifia de «*premier Résistant d'Europe*». Car Manolis Glézos était sous le coup d'une troisième condamnation à mort, la précédente, datant de 1948 - elle aussi liée à sa participation lors de la guerre civile à l'Armée démocratique issue de la Résistance - ayant de plus, selon ses «juges» de 1949, été motivée par le fait d'avoir «*augmenté les difficultés du peuple grec*» par son geste de 1941...

Ce geste de 1941, qui lui est alors reproché, lui avait valu sa première condamnation à mort - par contumace de la part des nazis - et date précisément de la nuit du 30 mai 1941 à Athènes, où les Allemands, entrés dans la capitale grecque le 27 avril précédent, avaient hissé sur le toit du Parthénon, au sommet de l'Acropole, le drapeau nazi, symbole de leur victoire et de leur domination sur une ville et un pays qui furent le berceau de la démocratie.

Mais, le 31 mai 1941 au matin, les Athéniens purent constater que le drapeau nazi avait disparu et été remplacé par le drapeau grec flottant à nouveau au sommet de l'Acropole : dans la nuit, Manolis Glézos, alors âgé de 19 ans, et son ami Apostolos (Lakis) Sandas, âgé de 25 ans, avaient gagné par un escalier antique le sommet de l'Acropole puis le toit du Parthénon, substituant à l'emblème qui le souillait le drapeau national. Un geste qui eut un retentissement dépassant les murs de la ville et les frontières de la Grèce.

Gracié, libéré en 1954, Manolis Glézos fut à nouveau arrêté en 1958 et emprisonné jusqu'en 1962, puis à nouveau incarcéré de 1967 à 1971 par le régime fasciste «des colonels», avant de connaître trois ans d'exil et de pouvoir rentrer en 1974 en Grèce ; où il n'a cessé jusqu'à nos jours de poursuivre son combat antifasciste et démocratique.

Probablement seul ancien Résistant au nazisme présent au sein du Parlement européen, Manolis Glezos a dû croiser le 1^{er} juillet dernier dans les couloirs et l'hémicycle du Parlement de Strasbourg trois élus du parti néo-nazi «Aube Dorée», membres de la représentation grecque... Sans parler de l'élu néo-nazi du NPD allemand et de quelques autres s'y apparentant.

Qu'a pu ressentir Manolis Glezos en étant obligé d'avoir à côtoyer – plus de 70 ans après son geste héroïque entré dans l'Histoire – des hommes s'inspirant sans pudeur de l'idéologie de ceux qui le condamnèrent à mort et qui martyrisèrent le peuple grec ?

En Hongrie, pays de l'Union Européenne, a été inaugurée à Budapest il y a onze mois, le 3 novembre 2013, une statue de l'amiral Horthy, le dictateur fasciste du pays, qui fut l'allié d'Hitler en participant à ses agressions contre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Union Soviétique et contribua au génocide de plus d'un demi-million de Juifs hongrois. La cérémonie avait été organisée par le parti néofasciste *Jobbik* qui, ayant obtenu 20,54 % des suffrages aux élections du 6 avril 2014, dispose aujourd'hui de 23 députés au Parlement hongrois et depuis le 25 mai dernier de 3 députés au Parlement européen ; le *Jobbik*, dont l'un des dirigeants, Marton Gyongosi, demandait en 2012 l'établissement d'une liste de citoyens d'ascendance juive... Précédemment, en avril de cette même année 2012, la place de la Liberté à Gyömrő, localité près de l'aéroport de la capitale, avait été rebaptisée «place Horthy»... Tandis qu'une fête, patronnée par des membres du parti Fidesz de l'actuel Premier ministre, Viktor Orban, était organisée à Budapest pour récolter des fonds pour une statue équestre de l'amiral...

En Slovaquie et en Roumanie, pays de l'Union européenne, des voix s'élèvent pour rendre hommage aux dictateurs Tiso et Antonesco, dont les régimes prirent part à la guerre contre l'URSS et au génocide des Juifs. En Lettonie, autre pays de l'Union européenne, où de juin 1941 à 1945, 70 000 Juifs lettons et 2 000 Tsiganes furent exterminés avec le concours de collaborateurs locaux, une marche annuelle rassemble, le 16 mars à Riga, d'anciens membres lettons des 15^e («Lettland») et 19^e («Lettische n°2») divisions de *Waffen-Grenadier SS* ; auxquels l'actuel chef de l'État letton, Andris Berzins, a appelé à «rendre hommage», «cette tradition ne doit pas être ignorée» a-t-il ajouté.

Au début de l'an dernier, le 27 janvier 2013 en Italie voisine, Berlusconi, Président du Conseil à trois reprises, dont la dernière fois de mai 2008 à novembre 2011, n'a pas hésité à dire que Mussolini «a fait de bonnes choses dans tant de domaines», faisant en quelque sorte écho au défunt politicien autrichien Jorg Haider qui vanta la «politique de l'emploi de Hitler». En Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, des formations politiques xénophobes – dont certaines des racines remontent aux partis collaborateurs de l'occupant – ont obtenu lors des récents scrutins des scores qui en font désormais des acteurs notables de la vie politique de leurs pays et donc de l'Europe.

Une question doit tarauder les anciens combattants de la Résistance contre le fascisme, les rescapés des camps de concentration, les familles de celles et ceux qui furent les victimes de la barbarie fasciste et nazie : comment tout cela est-il possible en 2014 ? C'est là une question qui doit tous – quelle que soit notre génération – nous interpeller !

LE FASCISME N'A PAS ÉTÉ TOTALEMENT ERADIQUÉ EN 1945

Tout d'abord, bien que par leur écrasement militaire soient disparus les principaux régimes fascistes, l'éradication du fascisme, contrairement à ce que l'on a pu penser alors, n'a pas été totale en 1945...

En Europe, Franco, arrivé au pouvoir après un soulèvement militaire en 1936 contre la République, victorieux en 1939 en ayant reçu l'aide militaire directe et massive d'Hitler et de Mussolini, a instauré en Espagne une dictature sanglante : selon les chiffres obtenus par le Consul de Grande-Bretagne à Malaga, les franquistes auront entre septembre 1937 et août 1944 exécuté dans la ville et ses environs plus de 19 000 personnes... A la fin 1944, ce sont plus de 100 000 Républicains qui auront déjà été assassinés. Des centaines de milliers d'autres sont in-

ternés, pour de longues années et dans de très dures conditions, dans quelques 180 camps ; dont l'un des plus connus fut celui de Miranda del Ebro, car y furent internés nombre de Français fuyant la France occupée et tentant de rejoindre l'Angleterre puis l'Afrique du Nord à travers l'Espagne.

Pendant la guerre, Franco envoya une division de 17 000 hommes officiellement «volontaires», la division «Azul», combattre – intégrée à la Wehrmacht – sur le front est, participant notamment au siège de Leningrad ; au total, 50 000 Espagnols auront combattu entre octobre 1941 et 1943 dans ses rangs. Mais, le Caudillo aura l'habileté de ne pas céder aux demandes d'Hitler d'entrer en guerre contre les Alliés occidentaux, notamment en s'attaquant à Gibraltar, et de se positionner dans la «non-belligérance».

À l'automne 1944, la libération de la France étant – à l'exception du Nord-Est et des Poches de l'Atlantique – pour l'essentiel achevée, plusieurs milliers de guérilleros républicains espagnols qui y ont pris une part active, dans le Sud-Ouest, le Centre et les Alpes notamment, rassemblés dans l'*Union Nacional Española*, l'U.N.E., vont tenter entre le 3 et le 27 octobre de pénétrer en Espagne à travers les Pyrénées, et d'installer dans le Val d'Aran un gouvernement démocratique espagnol, espérant l'appui d'un soulèvement populaire dans le Pays ; celui-ci, dans le contexte de quadrillage militaire et policier de l'Espagne par ailleurs traumatisée par la guerre civile et la répression qui s'ensuivit, n'aura pas lieu et, ne recevant aucun appui des Alliés, l'*Operación Reconquista de España* échouera ; les Guérilleros étant ultérieurement désarmés en France.

L'Espagne ne sera pas intégrée à l'OTAN – cela n'interviendra qu'en 1982 – mais, par l'intermédiaire d'un accord bilatéral dès septembre 1953 avec les États-Unis, qui installent quatre bases militaires dans le pays, elle sera associée au système de défense occidental. Ainsi, le compère d'Hitler et Mussolini, Franco restera encore en place avec la complaisance des pays occidentaux jusqu'en 1975.

Pendant cette période, son régime criminel continuera à tuer encore de nombreuses reprises, de Cristino Garcia, colonel FFI qui participa à la libération de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, et à celle de Nîmes, exécuté le 22 février 1946 avec plusieurs autres antifascistes rentrés en Espagne, à Julian Grimau, dirigeant du Parti communiste clandestin fusillé le 20 avril 1963, et à Salvador Puig i Antich, anarchiste catalan étranglé par garrot le 2 mars 1974.

Au Portugal voisin, Salazar, qui a pris le pouvoir en 1933, y a installé un régime inspiré du fascisme mussolinien, l'*Estado Novo*, s'appuyant sur l'Église, un parti unique : l'Union Nationale, et une police politique : la *Policia de Vigilancia e Defesa do Estado* (PVDE), créée en 1933 et qui – ayant pris en 1945 le nom de PIDE – assurera sa triste besogne jusqu'à la «Révolution des œillets» du 25 avril 1974. Durant la Guerre civile espagnole, Salazar ouvrit ses ports et ses frontières au transit d'armes allemandes et italiennes à destination des troupes franquistes, leur apportant ainsi une aide décisive ; de plus, plusieurs milliers de «volontaires portugais» – les «*Viriatos*» – furent envoyés combattre dans les rangs franquistes.

Pendant la Guerre, le Portugal adopta tout d'abord une position de neutralité qui s'infléchira quand il apparut que le sort des armes penchait en faveur des Alliés, ayant débarqué en Afrique du Nord en novembre 1942. Ainsi, cela conduira Salazar à permettre en août 1943 l'installation d'une base militaire alliée aux Açores afin de surveiller l'Atlantique dans la lutte contre les sous-marins allemands, sans pour autant le dissuader d'envoyer à Berlin le 4 mai 1945 un télégramme de condoléances pour la mort d'Hitler, de faire mettre les drapeaux en berne et de décréter une demi-journée de deuil national.

Quatre ans plus tard, le Portugal, dont le régime fasciste restera en place encore près de trente ans, sera le 4 avril 1949 – avec notamment la France – un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, censée assurer la défense de l'auto-désigné «Monde libre» face à l'Union Soviétique et aux «démocraties – dites – populaires» d'Europe de l'Est

En Extrême-Orient, l'Empereur Hiro-Hito, clé de voute du système militaro-fasciste nippon et à ce titre principal responsable de ses crimes en Chine, en Malaisie, en Birmanie, en Indochine, en actuelle Indonésie et aux Philippines, ne sera pas inquiété ; ni même officiellement mis en cause. Il mourra empereur dans son lit le 7 janvier 1989...

Par ailleurs, tous les dirigeants des régimes et partis fascistes européens, associés aux agressions et crimes du 3^e Reich n'ont pas eu à en répondre. Ainsi Ante Pavelic, le *Poglavnik* (*duce, führer...*) de l'Etat croate fantoche, dont les camps de concentration où furent envoyés Juifs, Tziganes, Serbes, antifascistes – plus de 500 000 y furent assassinés – furent semblables aux camps nazis, échappa à l'arrestation en 1945 et, avec la complicité de secteurs de l'Eglise catholique qui avait durant la Guerre été le bénéficiaire de ses attentions, réussit via l'Italie à gagner l'Argentine, où le dictateur Péron fut accueillant ; blessé en 1957 lors de deux attentats commandités par les services secrets yougoslaves, il se réfugia en... Espagne franquiste où il mourut à Madrid en 1959.

L'amiral Myklos Horthy, le dictateur hongrois de 1920 à 1944, fut capturé en 1945 en Bavière par les Américains, qui refusèrent de le livrer à la justice yougoslave où à celle de la Hongrie nouvelle : réfugié au Portugal de Salazar, il y mourut libre à 89 ans en 1957. Ses restes ont été rapatriés en 1993 en Hongrie.

Leader du parti fasciste belge Rex, Léon Degrelle, *Obers-turbannführer* de la 28^e division SS «Wallonie», fait par les occupants nazis «*Volksführer der Wallonen*» («Chef du peuple wallon»), réussit à la fin de la guerre à gagner – par voie aérienne depuis la Norvège – l'Espagne franquiste, dont il obtiendra en 1954 la nationalité. Degrelle, condamné à mort par contumace en Belgique, sera une référence pour l'extrême-droite européenne ; Il évoquera sa proximité avec le Front National français, son amitié et son admiration à l'égard de Jean-Marie Le Pen, lequel le qualifia de «*Monument de la Seconde Guerre mondiale et [de] personnage historique tout à fait extraordinaire*». Degrelle – qui avait participé à la veillée funèbre de Franco en novembre 1975 – décéda le 31 mars 1994 à Malaga.

L'Espagne franquiste fut aussi le refuge de Louis Darquier de Pellepoix, Commissaire Général aux Questions Juives du gouvernement pétainiste de mai 1942 à février 1944, condamné le 10 décembre 1947 à mort par contumace. Dans une interview à l'hebdomadaire *l'Express*, publiée le 28 octobre 1978, il y déclara : «*à Auschwitz, on a gazé. Oui, c'est vrai. Mais on a gazé les poux.*» Ce triste personnage mourra en liberté, à Malaga le 29 août 1980.

Chef du Rassemblement National Populaire (RNP), l'un des deux principaux partis de la collaboration, Marcel Déat, ministre du Travail dans le gouvernement de Laval à Vichy et dans la Commission gouvernementale française – le «gouvernement» en exil pétainiste – repliée à Sigmaringen, quittera l'Allemagne en avril 1945 pour le Nord de l'Italie, y trouvant refuge dans une institution religieuse. Condamné à mort par contumace en France à la Libération, il finira ses jours dans son exil italien le 5 juillet 1955.

DES COMPLICITÉS...

Pour échapper au châtement qui les menaçait, ces hauts dignitaires des régimes fascistes mais aussi des centaines voire des milliers de leurs subordonnés – anciens SS, Commandants et gardiens de camps de concentration, «médecins» nazis, etc. – vont bénéficier des derniers moyens d'Etat du Reich – aériens, sous-marins, financiers – à leur disposition. Et de complicités, telle celle de la filière – mise en place sous la houlette de l'évêque autrichien Alois Hudal ou du prêtre croate Krunoslav Draganovic en poste au Vatican – des monastères du nord de l'Italie utilisée par des Croates, des Hongrois, des Autrichiens, parfois déguisés en prêtres, pour gagner le port de Gênes, porte de l'Amérique du Sud. Nombre d'entre eux trouveront refuge au Brésil, où s'établit Franz Stangl, le commandant du camp de Treblinka, au Chili, au Paraguay du dictateur Stroessner, en Argentine comme Josef Mengele ou Adolf Eichmann, en Bolivie comme Klaus Barbie, les dictateurs sud-américains, qui dirigèrent quasiment du début des années 1950 à la fin des années 1980 tous les pays d'Amérique latine, utilisant souvent leurs compétences en matière de répression, et ce au su de leurs mentors nord-américains.

D'autres, comme Alois Brunner, le commandant nazi du camp de Drancy figurant sur la liste n°1 des criminels de guerre, condamné à mort en France en 1954 par contumace, gagneront le Proche-Orient, leur antisémitisme y trouvant un prolongement dans le conflit avec Israël ; en Syrie, où Brunner deviendra en 1971 conseiller en techniques de torture des services secrets du président Hafez el-Assad, le père de l'actuel dirigeant de Damas, en Irak ou en Egypte.

Outre la filière des monastères catholiques italiens, les fugitifs utilisèrent aussi des réseaux d'exfiltration mis au point avec des fonds nazis collectés avant ou après la défaite du Reich, que l'écrivain britannique Frédéric Forsyth rendit célèbres sous le nom littéraire d'ODESSA (Organisation des anciens SS) et qui furent une réalité connue depuis sous le nom évocateur de *Rattenlinien* (*Ratlines* en anglais) ; les «routes des rats»... quittant le navire... L'un d'entre eux, *Die Spinne* («l'Araignée»), établi sous la direction de l'ancien général SS Otto Skorzeny et qui permit à plus de 600 SS de quitter clandestinement l'Allemagne et l'Autriche et de s'exiler, bénéficia du concours du général Richard Gehlen, ancien chef du «service de renseignement sur les armées étrangères de l'Est» (*Abteilung Fremde Heere Ost* ou FHO), qui recruta plusieurs dizaines de milliers d'hommes parmi les prisonniers soviétiques pour l'Armée Vlassov, supplétive russe de la Wehrmacht nazie.

La défaite allemande consommée, Gehlen, qui précautionneusement a mis en lieu sûr les archives de son service, va les proposer ainsi que son savoir-faire et ce qui reste de ses réseaux à l'Est aux Alliés occidentaux ; une proposition qui va rencontrer l'écoute de leurs services secrets à l'heure où s'amorce la «Guerre froide» entre les Pays occidentaux, avec à leur tête les Etats-Unis, et les Pays d'Europe centrale et Orientale conduits par l'Union Soviétique, que rejoindra en 1949 la Chine populaire.

La «guerre froide», qui deviendra parfois chaude en menaçant la Paix mondiale comme en Corée de juin 1950 à juillet 1953, en Indochine de 1946 à 1954, au Vietnam de 1955 à 1975, va faire appel dans le combat contre le communisme à d'anciens membres des forces armées du 3^e Reich, à d'anciens collaborateurs des nazis dans les pays occupés ; y compris ceux impliqués dans leurs crimes tel le génocide des Juifs.

Ainsi, en Albanie, devenue démocratie populaire, en Biélorussie et Ukraine soviétiques, dans les Pays Baltes réintégrés à l'URSS, ravitaillés en armes par des parachutages organisés par les services secrets américains (C.I.A.) britanniques (M.I.6) et suédois, des maquis formés par des nationalistes anticommunistes, dont des rescapés des formations SS levées dans ces pays et ayant participé aux crimes contre les Juifs, les Polonais et les Tziganes, combattront les régimes communistes, parfois jusqu'au milieu des années cinquante, tels les «Frères de la forêt» des Pays baltes.

A Munich, en zone américaine d'occupation en Allemagne, «Radio-Europe Libre», financée par le canal de la CIA, fera appel pour ses émissions de propagande à destination des pays de l'Est aux rescapés de la collaboration avec les nazis. Stepan Bandera, nationaliste ukrainien, fondateur de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA) et dirigeant de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), ainsi que de la Légion ukrainienne qui combattit aux côtés des Allemands et participa à des Pogromes anti-Juifs et anti-Polonais, mourut à Munich en octobre 1959. L'Ukraine indépendante en a fait un «héros de l'Ukraine», un timbre à son effigie a été éditée, une statue lui a été érigée à Lviv, en Ukraine Occidentale...

Pour mener à bien ces actions, les Occidentaux feront appel aux compétences de Gehlen qui, avec l'accord des services américains (OSS), montera – en faisant appel initialement à 350 anciens agents nazis – un service secret, l'«Organisation Gehlen», lequel deviendra en 1956 le Service fédéral de renseignement ouest-allemand – le BND – dont, promu lieutenant-général de la Bundeswehr, il deviendra le premier Directeur.

En Indochine, pour mener de 1946 à 1954 sa lutte contre Ho-chi-Minh et les communistes du Viet-Minh, la France fera notamment appel au lendemain de la guerre à entre 20 000 et 30 000 anciens de la Wehrmacht recrutés pour la Légion étran-

gère parmi les prisonniers allemands, dont deux à trois mille anciens Waffen-S.S.

ÉPURATION INCOMPLETE ET PROVISOIRE

La Guerre froide aura aussi dans les pays d'Europe occidentale pour conséquence le ralentissement puis l'arrêt de l'épuration des anciens collaborateurs des occupants, parallèlement à des politiques de réduction de peines de ceux déjà condamnés ; avant des mesures d'amnistie qui réinséreront nombre d'entre eux dans la vie sociale, économique et politique de ces pays.

Ces dernières années se sont multipliés en France les ouvrages de journalistes ou d'historiens, professionnels ou non, tant sur le plan national que local, qui remettent en cause les mesures d'épuration ; plus particulièrement ce qui est appelé « l'épuration sauvage », c'est-à-dire extra-judiciaire, le plus souvent intervenue dans les semaines ayant précédé la Libération et les jours l'ayant suivie, en avançant la notion d'« exécution sommaire ».

Y a-t-il pu avoir dans cette période des exécutions dites « sommaires » de collaborateurs, c'est-à-dire sans instruction préalable, présence d'avocats, de jury, de juges, de prononcé de jugement après délibéré... ? Sans aucun doute. Pour autant – dès lors que la peine de mort était alors admise par la société et pratiquée par les institutions – ont-elles, au regard des critères, des faits incriminés et du contexte de l'époque, été des exécutions injustifiées ?

Et puis, n'oublions pas qu'à la veille de la Libération les institutions judiciaires et policières officielles avaient été et étaient depuis quatre ans – même s'il y eut en leur sein des Résistants – des auxiliaires de l'occupant et de l'administration pétainiste dans la répression des patriotes, de la Résistance ; une répression s'étant traduite par des dizaines de milliers de déportations « sommaires », d'exécutions...

Dans cette période de la Libération, initiée par le débarquement de Normandie et qu'accompagna l'insurrection nationale, vont se déliter des Pouvoirs publics – police, justice, administrations – compromis dans la Collaboration, la chape de plomb qui avait pesé sur la France et les Français quatre ans durant se fissurant avant d'exploser, au terme de plusieurs mois de combats incertains avant que le succès du débarquement ne soit acquis par l'issue victorieuse de la bataille de Normandie.

Ces événements se situent principalement durant ces mois lors desquels la Résistance – qui ne pouvait posséder ni appareil judiciaire structuré, ni n'avait à sa disposition le temps pouvant être long de l'enquête de justice, ni prison où enfermer des condamnés – s'affronta violemment à la Milice et aux autres forces de répression, dans ce contexte d'explosion de l'appareil de l'Etat français qui avait trouvé des appuis et des complices parmi les notables et dans certains secteurs de la population, des délateurs renseignant les forces de répression.

Des chiffres extravagants – mais pas innocents – concernant cette épuration extra-judiciaire furent avancés dès la Libération : un journaliste américain alla même jusqu'à évoquer en avril 1946 sous le titre « *Bain de sang en France* » 50 000 exécutions dans le seul Sud-Ouest ! Plus sérieusement, le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale lança en 1967 une enquête d'évaluation département par département des épurations judiciaires et extra-judiciaires. Concernant cette dernière, les statistiques de cette étude – portant sur 84 départements – ont été publiées en 1992 dans le n°33 de la revue *Vingtième siècle* par l'historien Henry Rouso, établissant un chiffre de 8 775 exécutions, que ce soit avant ou durant la Libération ; c'est-à-dire dans une période de combat intense entre les Résistants et les forces de répression, notamment la Milice, qui n'hésita pas à mener une politique de terreur contre les populations.

Peut-il y avoir eu parfois des erreurs, des châtiments disproportionnés par rapport à la faute ? Est-il concevable, dans ce contexte historique de violence de la fin du printemps et de l'été 1944, qu'il ait pu ne pas y en avoir eu ? Pour autant, cela ne saurait caractériser la Libération ; et focaliser dans des articles, des livres ou des émissions de radio ou de télévision sur ces aspects n'aide pas à comprendre ce que représenta la Li-

bération pour le peuple français et la part qu'il y prit, en donne une image faussée, confinant parfois au négationnisme en exonérant ou excusant de leurs actes des collaborateurs tout en jetant l'opprobre sur des Résistants.

En ces temps de son 70^e anniversaire, évoquer la Libération ne saurait se résumer à telle ou telle erreur, à tel ou tel fait que l'on peut regretter tout en comprenant les raisons qui l'ont à l'époque généré, pas plus qu'elle ne saurait être illustrée jusque dans des manuels scolaires par des photos de femmes tondues pour avoir eu des relations intimes de différente nature – vénales ou amoureuses – avec des soldats allemands, intolérables pour le corps social de l'époque traumatisé par l'absence des prisonniers, les privations, la répression, les déportations, les exécutions ; et c'est faire là aussi abstraction du contexte, notamment de la place de la femme dans la société, fort différente de celle qui est la sienne aujourd'hui.

Quant à l'épuration légale, celle des Cours de justice et des tribunaux rétablis après la Libération, elle fut – n'en déplaise à certains – plus clémentaire en France que dans les autres pays d'Europe occidentale, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Norvège, où la peine de mort avait été rétablie pour la circonstance.

D'après un bilan définitif officiel au 31 janvier 1951, les cours de justice – établies par une ordonnance du GPRF en date du 26 juin 1944 – statuèrent sur le cas de 55 331 personnes, prononçant 6 763 peines de mort dont 3 910 par contumace. Seulement 767 des peines prononcées en présence de l'accusé seront exécutées, les 2 086 autres étant commuées.

Il y eut 13 339 peines de travaux forcés (dont 2 702 à perpétuité), 11 112 d'entre elles ayant été prononcées par contumace..., plus de 2000 peines de réclusion criminelle, 22 883 peines de prison. Mentionnons aussi plus de 50 000 peines de dégradation nationale à vie ou à terme, 3 184 personnes condamnées en étant immédiatement relevées pour « faits de Résistance ». Ainsi, André Parmentier qui, Préfet de Rouen, ordonna le 12 janvier 1943, à la demande des Allemands, l'arrestation des Juifs du département, et qui fut nommé en 1943 Directeur général de la police et secrétaire général du ministère de l'Intérieur du régime pétainiste, condamné à 5 ans d'indignité nationale le 1^{er} juillet 1949 fut immédiatement relevé de sa condamnation pour « fait de Résistance » ; ce sera le dernier procès.

Une semaine plus tôt, le 23 juin 1949, la Haute Cour de Justice – créée le 18 novembre 1944 pour juger les crimes et délits commis dans l'exercice leur fonction par des responsables gouvernementaux ou des hauts fonctionnaires – qui avait condamné à 5 ans de dégradation nationale le Secrétaire général à la Police du Régime pétainiste, René Bousquet, l'avait immédiatement relevé de la peine pour... « faits de Résistance ». Pour des « raisons » identiques, Maurice Papon, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, qui participa à la déportation des Juifs de son département, ne fut pas poursuivi...

La Haute Cour de Justice instruisit 108 dossiers de hauts dignitaires du Régime pétainiste dont bon nombre par contumace, les inculpés étant en fuite. Elle prononça 18 condamnations à mort dont 10 par contumace, 3 seulement furent exécutées – Laval, Darnand et de Brinon – et 5 commuées, dont celle de Pétain. Il y eut 8 peines de travaux forcés, dont 6 à temps et 2 à perpétuité, 14 peines de prison, dont 13 à temps (dont celle de Xavier Vallat, ancien « Commissaire général aux questions juives » et artisan de la politique antisémite du régime pétainiste...) et 1 à perpétuité (l'amiral Esteva, ancien Résident général en Tunisie, resté fidèle à Pétain et qui mit des bases françaises à la disposition des Allemands), 15 peines de dégradation nationale, comme peine principale, dont 7 seront suspendues pour « fait de résistance ». Enfin, la Haute Cour de Justice prononça 3 acquittements et 42 non-lieux, soit près de la moitié des dossiers instruits. Ainsi, là encore, l'épuration aura été moins importante en France que dans les autres pays européens...

De plus, les condamnations à l'emprisonnement – y compris celles à perpétuité – ne furent pas pérennes, si l'on excepte quelques condamnés très âgés ou malades qui moururent assez rapidement en détention, tel Pétain en 1951. Xavier Vallat, condamné en 1947 à dix ans d'emprisonnement et à l'indignité

nationale à vie, est libéré en décembre 1949 et... amnistié en 1954 ; l'ex-amiral Esteva, condamné le 15 mars 1945 à la prison à perpétuité, sera gracié dès le 11 août... 1950.

Ainsi, si l'on rapporte le nombre de peines de prison, réclusion criminelle et travaux forcés prononcées pour faits de collaboration en France à sa population, soit environ 38 000 peines pour 40 millions d'habitants, on constate que seulement 94 Français pour 100 000 furent emprisonnés à ce titre, contre – selon le même ratio et pour la même raison – 374 Danois, 419 Néerlandais, 596 Belges et 633 Norvégiens.

Enfin, des lois d'amnistie seront, Vincent Auriol étant Président de la République, adoptées en août 1947 (en faveur des «simples» propagandistes de la Révolution Nationale), en janvier 1951 («portant amnistie, instituant un régime de libération anticipée, limitant les effets de la dégradation nationale», ce qui permet aux condamnés à cette peine de pouvoir redevenir curateur, faire partie d'un conseil de famille, d'avoir des responsabilités dans un syndicat, d'être gérant ou administrateur de société, d'être directeur général ou secrétaire général d'une société de banque ou d'assurance...) et, Joseph Laniel – qui participa le 27 mai 1943 à la réunion fondatrice du CNR – étant alors à la tête du gouvernement, en août 1953 : son article 19 rend de nouveau éligibles pour toutes les élections, les personnes déchues de ce droit. Les hommes politiques ayant soutenu le régime pétainiste peuvent ainsi rejouer un rôle politique, au moins au niveau local dans un premier temps.

De fait, ces lois d'amnistie – complétées par des mesures de grâce individuelle pour les quelques plus condamnés exclus des mesures d'amnistie – auront permis de réinsérer, moins de dix ans après la Libération, l'ancien personnel politique et administratif du Régime pétainiste dans la vie politique et administrative du pays, dans sa vie économique et sociale ; particulièrement choquante sera la réintégration d'un grand nombre des 5 000 policiers ayant participé à la chasse aux Résistants qui, «épurés», retrouveront pour l'essentiel leurs fonctions, grades et tableau d'avancement... Ainsi, jusque vers la fin des années 1980, dans les administrations, dans la sphère politique et médiatique, dans les milieux économiques, restèrent en place des personnes ayant été impliquées dans la collaboration et le régime pétainiste, y contribuant à la pérennisation de certains aspects de son idéologie.

Pendant cette période, alors même que des anciens collaborateurs étaient à cause de «faits de résistance» – souvent hypothétiques – relevés de leurs condamnations pour faits de collaboration attestés, plusieurs centaines d'anciens Résistants furent à travers la France inquiétés, traduits en Justice, incriminés pour des faits ressortissant de l'épuration extra-judiciaire, condamnés à des peines pouvant aller même jusqu'à la peine de mort, tels Edouard Moreau ou les frères Kabacinsky, sans que soient immédiatement invoquées pour les en relever une pourtant bien réelle action de Résistance, parfois pendant plusieurs années.

Georges Guingouin, en est une illustration exemplaire : entré en Résistance dès les débuts de l'Occupation, organisateur des premiers maquis du Limousin, commandant des FFI de Haute-Vienne à la Libération, fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle le 19 octobre 1945, Médaillé de la Résistance, il sera le 24 décembre 1953 poursuivi pour l'exécution de deux paysans par des Résistants qui auraient agi sous ses ordres. Incarcéré, battu en prison quasiment à mort, il ne sera libéré qu'après une campagne de soutien dans laquelle l'ANACR aura pris toute sa part, n'obtenant un non-lieu que le 13 novembre 1959. Des Résistants condamnés ne seront libérés qu'au milieu des années soixante...

Un processus identique aura lieu dans les autres pays d'Europe occidentale, y compris l'Allemagne : nous avons vu le rôle de Gehlen, Hans Globke, qui avait travaillé pour Adolf Eichmann au département des Affaires juives et participé à la rédaction des Lois de Nuremberg, devint le conseiller à la sécurité nationale du Chancelier Konrad Adenauer dans les années 1960 et le «lien principal avec la CIA et l'OTAN». Théodor Oberlander, qui mit au point les plans d'épuration ethnique à l'Est à l'en-

contre des Juifs et des Polonais dans les territoires annexés au Reich, fut de 1953 à 1960 ministre fédéral ouest-allemand des Personnes déplacées et des Réfugiés. Hans-Martin Schleyer, ancien des Jeunesses hitlériennes et de la SS, organisateur du pillage économique de la Bohême-Moravie sous l'occupation nazie, recruté par Daimler-Benz en 1951, devint dirigeant du Patronat ouest-allemand...

Alors que des antifascistes allemands seront durant la même période poursuivis – pour violences dans des rixes avec les nazis ou contre des policiers au début des années trente, exécution de peines prononcées par des juges nazis, désertion de la Wehrmacht, passage à la Résistance... – et condamnés parfois par les mêmes juges qui les avaient envoyés en prison ou en camp de concentration entre 1933 et 1939. Peter Gingold, antifasciste allemand réfugié en France, combattant de la Résistance française au sein de la Main-d'œuvre immigrée (M.O.I.) et du Travail Allemand (T.A.), délégué du «Comité Allemagne Libre pour l'Ouest» (CALPO) sur le front de Metz au sein du régiment de Fabien, rentré en Allemagne de l'Ouest en 1945, se verra – ainsi que sa famille – retirer la nationalité allemande en 1956, décision qui ne sera annulée qu'en 1972 au terme d'une longue bataille judiciaire...

EXTREME-DROITE ET DROITE EXTREME

Fondé le 22 décembre 1945, le Parti Républicain de la Liberté (PRL), qui a à sa tête deux anciens membres du CNR, Joseph Laniel et André Mutter, rassemble en son sein des hommes de droite ayant été Résistants, et d'autres qui ne le furent pas, loin s'en faut ; il va capitaliser – faisant élire 35 élus aux législatives de juin 1946 – une bonne partie de l'électorat resté pétainiste. En 1951, le PRL se fonda dans le Centre National des Indépendants et Paysans, le CNI, qui comptera entre 1956 et 1958 Jean-Marie Le Pen parmi ses députés et d'où seront issus en 1962 les Républicains Indépendants...

Quant aux plus virulents apôtres du fascisme et de la collaboration, ils reconstitueront – à l'écart de ce processus, qui historiquement s'adresse essentiellement aux «notables» – des groupuscules néofascistes, tel le «Mouvement Jeune Nation» fondé en 1949 par Pierre Sidos. Fils de François Sidos, haut responsable de la Milice fusillé en 1946, et lui-même ancien cadet du Francisme de Marcel Bucard, l'un des partis de la Collaboration, Pierre Sidos, aujourd'hui âgé de 87 ans, emprisonné pour soutien à l'OAS à la fin de la Guerre d'Algérie, créa en 1964 le mouvement «Occident», connu pour sa violence et dont furent membres lors de leur jeunesse étudiante des hommes politiques contemporains..., puis fondera en 1968 le mouvement l'«Œuvre française», qu'il présidera jusqu'en 2011.

«L'Œuvre française» a été très présente dans les manifestations du début 2013 contre le «Mariage pour tous» ; un processus de dissolution est en cours depuis le 24 juillet 2013, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, ayant notamment déclaré à son propos qu'elle était une «association qui propage une idéologie xénophobe et antisémite, des thèses racistes et négationnistes, qui exalte la Collaboration et le Régime de Vichy, et qui rend des hommages réguliers au Maréchal Pétain, à Brasillach ou à Maurras».

En France, comme dans tous les autres pays d'Europe occidentale, où le souvenir de l'Occupation, des compromissions avec l'Occupant et des crimes nazis est longtemps resté très présent dans les mémoires personnelles du plus grand nombre, le discours de l'extrême-droite fascisante – «radicale» dirait-on aujourd'hui – qui n'hésite pas à se référer ouvertement à Pétain, Mussolini voire Hitler, à vanter les «exploits» des Waffen-SS français voire ceux de la Milice, et à avoir un discours restant antisémite, la confinerà jusqu'au début des années 1970 dans une multitude de micro-organisations affectées par des scissions motivées le plus souvent par des surenchères dans l'extrémisme et par les rivalités de «Chefs».

Toutefois, cette marginalité aura commencé à reculer à partir de 1956, quand le mouvement Pujade, né d'une révolte de commerçant contre un contrôle fiscal, obtiendra sur la base d'un discours que l'on appellerait aujourd'hui «populiste» lors

des élections législatives – alors que s'amorcent des mutations économiques et sociales dont pâtiront des couches sociales entières, en premier lieu le petit commerce confronté aux premiers supermarchés – plus de 2 000 000 de voix (12%), faisant élire sous l'étiquette «Union et Fraternité Française» 52 députés ; dont Jean-Marie Le Pen.

Les guerres coloniales, en Indochine et en Algérie, ainsi que l'hostilité tant au communisme qu'au Mouvement de libération nationale, rapprocheront aussi des secteurs de l'extrême-droite avec des secteurs de la droite, tels ceux favorables à l'Algérie française : ils se retrouveront au sein de divers mouvements politiques, dans l'OAS clandestine. Le retour en France dans des circonstances traumatisantes des Européens d'Algérie donnera, pour une part et pour un temps, une base électorale notable à la droite extrême ; ce qui se concrétisera lors de l'élection présidentielle du 5 décembre 1965 avec la candidature de Jean-Louis Tixier-Vignancour, dont le Directeur de campagne sera... Jean-Marie Le Pen et qui recueillera 1 260 208 voix, soit 5,2% des suffrages, arrivant en quatrième position derrière de Gaulle, Mitterrand et Lecanuet.

Fondé nous l'avons vu en 1972 sous la présidence de Le Pen, le Front National ne recueillera pour ses premières participations électorales que 1,32% aux législatives de 1973, et seulement 0,75% lors de l'élection présidentielle de 1974, consécutive au décès de Georges Pompidou. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1984, que le Front National – avec 10,95% des voix et 10 élus – obtiendra à l'occasion des élections européennes un résultat l'établissant de manière notable dans le paysage électoral national ; ce que confirmeront en mars 1986 les élections législatives, le Front National faisant élire au scrutin proportionnel 35 députés en recueillant 2 700 000 voix (9,65%).

Les élections régionales organisées simultanément aux législatives de 1986 lui permettront de faire élire 137 conseillers et de nouer de premières alliances locales avec des formations se situant à droite de l'échiquier politique, auxquelles le FN permet d'obtenir la Présidence de 7 Régions, entrant dans l'exécutif de quatre puis six d'entre elles. Ce qui sera renouvelé lors des régionales de 1998, Charles Baur en Picardie, Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon, Bernard Harang dans la Région Centre, Charles Millon en Rhône-Alpes et Jean-Pierre Soisson en Bourgogne acceptant de nouer des alliances avec le Front National pour se faire élire à la tête de leurs régions.

Pendant près de vingt ans, l'audience du Front National, pouvant être affectée conjoncturellement – comme en 1999 lors de la scission mégrétiste – s'enracinera peu à peu dans les réalités locales (Conseils généraux et régionaux, conseils municipaux) et nationales (14,38% à la présidentielle de 1988, 15% en 1995, 16,86% à celle de 2002 qui – véritable électrochoc – plaça Le Pen au 2^e tour...).

Cette montée de l'extrême-droite n'est pas constatée qu'en France mais aussi dans quasiment tous les pays d'Europe, du Nord au sud, de l'est à l'ouest, réhabilitant parfois – souvent même – ceux qui collaborèrent avec les nazis ; la xénophobie et le racisme anti-immigrés prenant de graves proportions, l'hostilité à l'égard de minorités ethniques ou religieuses grandissant.

Ainsi l'extrême-droite xénophobe a été associée ces dernières années au pouvoir en Italie, en Autriche, elle a été dans la majorité parlementaire aux Pays-Bas, les dernières élections grecques ont fait – dans un contexte de grave crise économique et sociale – entrer une vingtaine de députés néo-nazis du parti de l'«Aube Dorée» au parlement grec.

En Norvège, depuis les élections de septembre 2013, l'extrême-droite compte 7 ministres sur 18, la «Marine Le Pen» locale étant ministre des Finances. L'évolution de la Hongrie est des plus inquiétantes : lors des élections législatives du 6 avril dernier, le parti antisémite, anti-Roms et ultra-nationaliste *Jobbik* a recueilli, plus de 20% des voix ; quant au *Fidesz*, le parti du premier ministre Orban, anti-démocratique et qui a été condamné au Parlement européen pour ses atteintes à la liberté de la Presse et ses attaques contre la justice, il a obtenu 44,45% des voix.

Cette progression de l'extrême-droite est – comme dans l'entre-deux guerres mais évidemment dans un contexte

concret différent – la conséquence de la crise sociale, morale, économique, politique et institutionnelle que vivent nos sociétés dans un processus de mondialisation qui affecte les modes de production et d'échanges, paupérisant de larges couches sociales dans les pays développés et y développant le chômage, jetant sur les routes périlleuses de l'émigration des populations entières de ce qu'on a appelé le Tiers-monde, ce qui suscite des craintes dans les sociétés européennes fragilisées, d'autant plus grandes qu'elles sont sciemment instrumentalisées.

Elle est aussi la conséquence de l'effondrement de ce qu'on a appelé les «Pays socialistes», qui étaient perçus – à tort ou à raison – comme une possibilité de société alternative à la société occidentale, ce qui représentait pour une part importante des populations une espérance ; la désespérance qui s'en est ensuivie étant accentuée sur le plan intérieur de chaque pays par des similitudes de politique quelles que soient les formations au pouvoir, sentiment qu'aggravent les formules de «grande coalition» ruinant l'idée d'alternance alternative, donant du crédit aux diatribes contre le «système».

Et elle l'est aussi de l'éloignement historique d'avec la période de l'entre-deux guerres et de la guerre, la disparition qui s'accroît chaque jour de celles et ceux qui furent les témoins de la montée du fascisme, des crimes abominables que les idées qu'il professait – en premier lieu le racisme et l'hostilité contre les immigrés – ont générés, permettant aux partis démagogiques et xénophobes qui en sont les héritiers contemporains d'«oublier» leur passif historique, et d'apparaître aux yeux de nombre de nos contemporains comme des partis neufs aux mains propres, alors qu'ils sont porteurs de vieilles idées ; des plus sales.

UN COMBAT A MENER AVEC CONSTANCE

Le combat contre ce que représente le Front National, et d'autres mouvements d'extrême-droite, c'est-à-dire le combat contre la xénophobie, le racisme, les réminiscences du pétainisme, l'esprit antidémocratique, le négationnisme historique, le néofascisme, nécessite plus que jamais que nous lui portions toute notre attention.

La vigilance doit en effet demeurer constante, et le combat doit être mené sans relâche contre les idées d'extrême-droite, qu'elles s'expriment par la bouche des Le Pen, père et fille, sous la forme relookée des «identitaires» ou de manière plus «soft» comme lors du débat sur l'identité nationale ou lors de celui sur la laïcité ; d'autant plus que Marine Le Pen n'hésite pas à brouiller les cartes, allant jusqu'à évoquer Jean Moulin alors même qu'elle est en train de tenir des propos violemment xénophobes.

Les «Identitaires», courant de l'extrême-droite dite radicale, s'appellent à Grenoble «*Les maquisards du Dauphiné*», ceux de Lyon «*France d'Abord, les Résistants du Lyonnais*», reprennent le «Chant des Partisans», cherchent à s'assimiler aux Résistants, leur rendant hommage pour s'être opposés hier à l'invasion étrangère allemande comme eux s'opposeraient aujourd'hui à ce qu'ils appellent «l'invasion étrangère», c'est-à-dire aux immigrés. Le responsable à la communication du Front National appelle à défendre... le Programme du CNR, hommage est rendu par Marine Le Pen à de Gaulle, défenseur à la Libération de l'indépendance nationale face aux Anglo-américains, comme elle le ferait aujourd'hui à l'égard de l'Union européenne ; l'on connaît le discours...

Aujourd'hui, Marine Le Pen s'emploie à dépasser le seuil des 15 à 20% des voix que les outrances verbales de Jean-Marie Le Pen interdisaient au Front National de faire. Cette démarche – dite de «dédiabolisation» concerne à la fois la maîtrise du discours, en gommant provocations et ton tonitruant, et le positionnement, en intégrant au discours frontiste des revendications de caractère social tout en continuant à stigmatiser les immigrés ; en premier les Roms, cibles privilégiées avec les musulmans des partis d'extrême-droite dans toute l'Europe. Une démarche de dédiabolisation qui est aussi celle des partis d'extrême-droite participant au pouvoir ou pensant se trouver à sa porte : en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche, en Italie, en Grande-Bretagne...

Un gros travail d'explication et de clarification est donc à faire pour démasquer la tartufferie de ceux qui n'hésitent pas à se servir des mots de la Résistance pour en trahir l'esprit, pour éconduire toute sollicitation à joindre nos noms, notre nom sur des textes pouvant permettre – comme ce fut le cas lors du débat sur la constitution européenne – de fâcheuses confusions. Et aussi être vigilants contre tout entrisme dans nos rangs, ce qui, dans le contexte où un électeur sur quatre ou cinq l'est potentiellement du FN, où un électeur sur trois déclare en partager les idées, est une éventualité qu'on ne peut écarter.

Nous devons lutter contre l'acceptation du négationnisme fut-il soft, comme dans ces émissions de télévision ou ces livres d'historiens locaux qui, sous couvert d'«objectivité» que permettrait le recul du temps écoulé, présentent les faits d'il y a soixante-dix ans en les décontextualisant, induisant une fausse symétrie entre l'action de la Résistance et celle des forces de répression du Régime pétainiste.

Il en va de même de la rhétorique mise en œuvre lors des débats de la dernière campagne présidentielle et qui continue depuis, à savoir l'inadmissible parallèle fait entre le Front National, porté sur les fonts baptismaux notamment par des anciens Waffen SS et membre de la Milice qui fusilla des Résistants, et qui a ainsi dans son héritage des fusilleurs, et le Front de Gauche, dont les formations qui le composent sont – quel que soit l'accord ou le désaccord que l'on puisse avoir avec elles – héritières, avec d'autres, des fusillés de la Résistance ; une rhétorique qui participe elle aussi à la falsification de l'Histoire.

Nous devons aussi mettre en garde contre tous les glissements estompant la frontière qui doit clairement exister entre les idées démocratiques et les idées liberticides, en étant vigilants à l'égard de toute contamination de la vie publique par ces idées – notamment dans les domaines de la sécurité et de l'immigration – qui diffusent dans des formations politiques au-delà de l'extrême-droite et dans la société. Nous avons là encore l'expérience de la campagne du second tour de la dernière élection présidentielle de 2012, qui avait pris à cet égard une tonalité des plus inquiétantes : n'a-t-on pas entendu le ministre de la Défense d'alors, Gérard Longuet, dire que Marine Le Pen était une interlocutrice possible ! N'a-t-on pas entendu dire que le Front National était un parti républicain, avec lequel des valeurs communes étaient partagées.

C'est dire l'importance de ce combat antifasciste qu'est la transmission de la mémoire aux générations contemporaines et futures de ce que fut la réalité du fascisme au pouvoir, de ce à quoi conduisirent les idées xénophobes qui se répandirent entre les deux guerres et les mesures liberticides qui les accompagnèrent, car cela est essentiel pour aider à clarifier les enjeux du présent, pour faire échec à ceux qui aujourd'hui essaient de les masquer en falsifiant ce que furent ceux du passé.

C'est dire aussi que cette clarification des enjeux implique de garder aux mots leur sens, celui de «fascisme» ayant pris tragiquement le sien entre 1920 et 1945, associé qu'il fut à une pratique criminelle de l'exercice du pouvoir. Il ne saurait donc – heureusement – être plaqué sur notre réalité française actuelle, même si d'éventuels manquements à la démocratie politique et sociale peuvent s'y produire ; sous peine de donner une idée fautive – sous-estimée – de la dangerosité du fascisme, du fascisme au pouvoir, qui est d'une autre nature.

De même qu'une expression «Résistants d'hier et d'aujourd'hui» ne permet pas de mesurer ce qu'a pu représenter la spécificité de l'engagement dans la Résistance et les sacrifices qui en ont découlé, par rapport au combat syndical ou social. Ce combat, commencé au XIX^e siècle qui vit naître, sous la «Monarchie de Juillet», des «sociétés de résistance», avec un «r» minuscule, premières formes de structures de type syndical, ainsi appelées par leurs initiateurs alors même qu'ils ne pouvaient envisager – pour une raison des plus évidentes et première – de se comparer ni même de se référer à la Résistance, avec un «R» majuscule, période historique du siècle... suivant.

Gardons aussi leur spécificité aux lieux de mémoire où tombèrent, fraternellement unis contre l'ennemi commun qu'était l'occupant nazi et ses valets, des FTP et des membres de l'AS

ou de l'ORA, des hommes de droite et de gauche, des ouvriers et parfois des patrons, des croyants et incroyants... Ce qui interdit – ou devrait interdire – de tenter de les «annexer» à une tendance politique particulière, qu'elle soit de droite ou de gauche.

LA MISSION DE L'ANACR

Transmettre la connaissance de cette triste réalité que fut le fascisme au pouvoir, transmettre la mémoire de ce qu'a été le combat antifasciste et patriotique des Résistants et des sacrifices qui l'accompagnèrent, transmettre les valeurs humanistes et démocratiques de la Résistance qui, par le programme du CNR, ont inspiré jusqu'à nos jours nos institutions et notre pacte social, telle a été la motivation profonde de la lutte que pendant vingt-cinq ans, depuis qu'en 1989 Jean Buisson en concrétisa une première réalisation dans la Drôme, l'ANACR – rejointe au fil des ans par d'autres associations puis par l'UFAC – a mené sans relâche, avec opiniâtreté pour obtenir l'instauration le 27 mai d'une Journée Nationale de la Résistance, en l'enracinant dans les réalités locales ; ses comités départementaux recueillant le soutien de centaines de parlementaires, l'appui de centaines de conseils municipaux, de Conseils généraux et régionaux. Une «Journée Nationale» devant être un moment privilégié pour la transmission de cette mémoire et de ces valeurs aux jeunes générations, en premier lieu aux jeunes scolaires dont la participation – qu'il convient de développer – au Concours National de la Résistance et de la Déportation est un motif de confiance dans l'avenir.

Votée l'an dernier par le Parlement, promulguée par Monsieur le Président de la République le 19 juillet 2013, la «Journée Nationale de la Résistance», inscrite désormais dans le calendrier mémoriel de la Nation, a été célébrée pour la première fois ce 27 mai 2014, dans la grande majorité des départements. Il va falloir la faire vivre dans la durée, car elle ne saurait se réduire à des dépôts de gerbes et cérémonies devant les monuments et stèles, et nous devons veiller à lui garder aussi le caractère associatif et populaire que nous lui avons donné au fil des années, avec la participation visible et l'expression publique des Associations lors des cérémonies, avec les conférences, expositions, projections de films associées que nous avons organisées, avec les interventions dans les établissements scolaires, les foyers sociaux, etc.

Notre Association est aussi très attachée – et pas seulement par «devoir de mémoire» mais aussi parce que cela répond à un «besoin de mémoire» – à la préservation des plaques, stèles, monuments et lieux de mémoire qui matérialisent dans l'espace public les sacrifices des Résistant(e)s, aux cérémonies qui leur rendent hommage.

Aujourd'hui, l'ANACR est sans conteste l'Association qui regroupe le plus d'Anciennes Résistantes et Anciens Résistants et le plus de passeurs de mémoire de la Résistance, que sont les Ami(e)s de la Résistance. C'est dire quelle est sa responsabilité dans la poursuite du combat des Résistant(e)s contre le fascisme, son rôle centré sur le passage de la mémoire – donc différent de celui des Partis politiques et des syndicats qui se situe dans le champ politique et social du débat citoyen – est à cet égard de grande importance : il apporte une dimension spécifique supplémentaire, indispensable, au combat démocratique.

Ce combat démocratique dans lequel notre Association entend prendre toute sa place, en rassemblant – pour le mener dans la fidélité à ce que fut la Résistance et la démarche de l'ANACR depuis sa création en 1954, et au-delà de leurs différences d'opinion sur l'organisation de la société et la conduite des affaires publiques – des femmes et des hommes de toutes sensibilités, de tous partis républicains de gauche, du centre et de droite, de tous syndicats, de toutes associations démocratiques, sur cet objectif qui doit nous être commun : contribuer à barrer la route à toute résurgence du fascisme.

«Savoir, c'est se souvenir», l'ANACR fait sienne cette maxime du philosophe grec antique Aristote. N'oublions pas l'histoire et ses enseignements : c'est parce que les peuples se souviendront du passé que, sachant ce qu'il fut, ils sauront mieux faire échec aux menaces du présent.

Congrès National ANACR de Brive La Gaillarde 10-11-12 Octobre 2014 en images



Jean Monnais Président Départemental de l'ANACR 19



Louis Cortot



Pierre Martin Président National



Anne Friand Présidente Départementale ANACR 29



Lecture d'un prière en Présence de Jean-Louis Lascaux



Monument de Brive La Gaillard



Recueillement après le dépôt de gerbes



Honneur à la Juste parmi les justes 102 ans



Jean Monnais et Louis Cortot dépôt d'un bouquet 3 Provinces

===> Je crois qu'il était maire de Sainte Hélène à cette époque. Manque de chance, ou retard de transmission des ordres, le colonel Bourgoin était parti pour Vannes où il rassemblait son unité. Il leur fallait donc repartir, mais voilà, pas possible de passer par le pont Lorois, gardé par une puissante troupe ennemie, pas possible non plus de prendre la route de Merlevenez ou Kervignac, en pleine zone occupée. Il restait l'option Nostang mais les 2 petits ponts avaient été détruits. Par radio, ils appelèrent leurs camarades SAS présents à Locminé. C'étaient ces ponts que nous devions rétablir pour leur permettre de ressortir de ce piège.

Si mes souvenirs sont exacts, nous étions une cinquantaine, répartis dans 2 camions à gazogène, précédés d'une jeep avec des paras, dont je connaissais bien le chef, le sous-lieutenant Coste (dit Saint Arnaud) ; il avait séjourné avec 5 autres camarades, 3 semaines à la ferme de mes parents, après la bataille de Saint Marcel.

Notre chef FFI était le lieutenant Alphonse Sellin, chef d'une section de la 1^{ère} compagnie, très populaire par quelques exploits et pour sa modestie ; c'est lui qui est chargé de la réussite de l'opération. Je ne sais plus, après 70 ans, si nous sommes arrivés sur place le matin ou l'après midi et s'il n'y avait pas eu les archives, je ne me serais pas non plus souvenu que cet évènement avait eu lieu le 11 août 1944. Par contre, je me rappelle bien comment cela s'est passé. Les Paras, avec les FFI locaux (des Résistants de Sainte Hélène je pense) avaient neutralisé la fortification sur la butte où nous nous trouvons aujourd'hui.

Ça ne nous a pas empêché d'être accueillis par des rafales d'armes automatiques. Nous étions divisés en 2 groupes.

1^{er} groupe

Les Paras avec quelques camarades FFI qui assuraient la protection

2^{ème} groupe

Était employé à la mise en place du matériel que nous avons emporté (des IPN et des poutres essentiellement).

C'est alors que ce travail commençait que des obus se mirent à tomber tout près de nous, tirés, paraît-il, de Merlevenez. Une partie d'entre nous avait déjà affronté l'ennemi, mais c'était la 1^{ère} fois que nous étions confrontés à des tirs d'artillerie.

J'avais 18 ans ; nous étions tous très jeunes et il y eut un petit mouvement de panique, mais grâce à Alphonse, tout rentra dans l'ordre et le pont suffisamment solide pour permettre le passage des 4 véhicules des paras, avec 6 prisonniers. Je me rappelle encore d'une petite anecdote pendant cette affaire.

Un para SAS, qui nous donnait un coup de main, me dit : « t'en fais pas, tant que tu les entends siffler, ils ne sont pas pour toi, si tu dois en recevoir un, tu ne l'entendras pas ». En tout cas, nous étions très heureux d'avoir mené notre tâche à bien ; les 4 jeeps en question et leurs équipages participèrent avec la compagnie de Baud du 2^{ème} bataillon FFI et les américains de Wood, à la libération d'Erdeven. Nous, nous sommes rentrés à Locminé notre travail accompli. Nous avons fêté le succès de l'opération après un dégrassage de la vase dont nous étions couverts.

Quelques jours plus tard, après avoir enregistré les engagements pour la durée de la guerre et passé une visite médicale d'incorporation le 16 août exactement, le colonel Morice, membre de l'état major départemental demanda à Rucard l'envoi d'une compagnie à Nostang où les allemands déployaient une grande activité.

Le 17 août, le 1^{er} élément, la 2^{ème} compagnie du capitaine Le Pichon, sera déployé pour la naissance en quelque sorte du Front de Lorient dans ce secteur. Ce front qui prend forme et va s'étendre d'une zone comprise entre l'entrée de la presqu'île de Quiberon (à Plouharnel) jusqu'à la Laita, à la limite du Finistère.

====>

==> La 2^{ème} compagnie du 4^{ème} bataillon va occuper le terrain sur 3,5 kilomètres, d'ici même, à Mané-er-Houët, en passant par l'étang de Raude par pont Courrio jusqu'à l'étang de Coët-rivas en Brandérion. Les allemands n'étaient pas encore très organisés dans ce secteur, ce qui permit à la 2^{ème} compagnie de faire 74 prisonniers dès le 2^{ème} jour de son installation. (Suite dans le numéro 165).

Echange entre Mr Jean Dehennault et Roger Le Bourlicaut

Madame Vve Dehennault qui demeure à Paris m'a donné l'autorisation de diffuser

cette lettre dans notre journal. Sa nièce Françoise Fonteneau qui demeure à Vannes, m'a fait savoir qu'elle ne possédait aucun document sur son oncle dans la résistance. Je lui ai adressé une copie de cette lettre par messagerie. Mr Roger Le Boulicaut, je suis toujours à la recherche de ses enfants qui doivent demeurer dans la presqu'île de Rhuys. Toutes personnes susceptibles d'apporter des renseignements pour compléter ces quelques lignes seront les bienvenues.

Mon cher Roger,

Bien reçu ton envoi et, comme tu peux l'imaginer, j'ai eu beaucoup de plaisir à revivre, 50 ans après, ces moments exaltants et je dirais même agréable de ma vie.

Comme je te le disais au téléphone, depuis 1945 j'ai quitté Vannes pour Nantes d'abord, puis pour naviguer et enfin à partir de 1950, pour habiter le Havre. Aussi, bien qu'ayant gardé un contact épisodique avec ma famille, je n'ai pas cherché des rencontres avec les anciens du maquis, au demeurant dispersé je ne sais où.

Néanmoins en lisant le mémoire que tu as eu le courage de rédiger, j'ai pensé que je devais apporter certaines précisions puisque j'ai appartenu à la 3^{ème} compagnie du début à la fin ceci pour ton information personnelle évidemment.

J'ai rallié la compagnie Ferré le 9 juin 1944 au hameau de Lescran sur la commune de Treffléan.

Nous étions dans une ferme qui s'avéra trop petite et au nombre d'environ une vingtaine, nous avons été envoyés à l'école libre de Noyal sur la route de Theix. Là, on n'a appris à démonter un pistolet et une mitraillette et nous avons tué le temps à l'abri des hauts murs jusqu'au 18 juin, je crois.

On nous a ramené à Lescran et de là, de nuit en traversant le sud du camp de Meucon, nous sommes arrivés à Botségalo sous la pluie.

Le camp grouillait. Nous devions être au moins un millier, paraît-il, et le 20 juin nous avons reçu notre armement. Pour ma part ce fut une carabine dont je me souviens encore du n° un derwood 26 27 687.

Le 21 juin je fus versé dans une compagnie en formation, la 3^{ème}, commandée par un certain capitaine Forneuf alias « Lhermier ». Dans l'après-midi les allemands attaquaient et la compagnie fut placée pour défendre la petite côte où se trouvait la chapelle.

On m'avait confié la garde d'un civil qui avait été arrêté parce qu'on le soupçonnait d'être un milicien et qu'on avait enfermé dans cette chapelle. De cet observatoire j'ai pu assister à la bataille qui a quand même duré 2 ou 3 heures mais sans grande intensité. ==>

====> La nuit suivante, la dispersion fut décidée et la 3eme compagnie qui allait devenir la 3eme partie pour la forêt de Floranges. C'est là que commença ma carrière de ravitailleur car il fallait bien nourrir les 120 que nous étions.

J'étais dans la section de Gaston, mais déjà en rapport avec Lhermier. Je suppose que c'était parce que bien que jeune encore, j'avais 23 ans. J'avais une certaine expérience.

Lieutenant au Long Cours, professeur à l'école d'apprentissage maritime de Quiberon, j'avais déjà navigué 3 ans, notamment en 39/40 où j'avais fait les convois de l'Atlantique.

D'autre part en 1943, la flotte française ayant été prise par les Italiens, j'avais accepté pour ne pas partir à Düsseldorf ou à Cologne d'aller aux chantiers de jeunesse de la marine dans l'Aude et j'y avais exercé dans les fonctions de 1^{er} chef d'équipe d'où un vernis de préparation militaire.

De Floranges, comme tu le sais, nous sommes allés à Pluvigner, couchant le premier soir dans le parc du château de St Georges puis, comme tu le décris si bien, tournant autour du moulin de Malachappe.

Le 14 juillet, nous nous trouvions déjà depuis une semaine à Trélécan. Nous avons bien arrosé la fête nationale et écouté le discours du général De Gaulle exhortant tous les français à attaquer l'ennemi.

Aussi, quand on nous a annoncé qu'une dizaine d'allemands en vélo s'étaient arrêtés pour boire au café de Malachappe et qu'ils allaient sur Baud. Gaston tout excité et contre l'avis de Lhermier décida d'aller les descendre.

Nous partîmes une douzaine dont ton frère, et je revois encore très bien la scène. Le F.M, sur le talus en haut de la côte en bordure d'un bois-taillis et nous autour à attendre l'ennemi. C'était notre premier combat.

Comme l'attente durait et que Gaston énervé en avait assez, sans prendre de précautions, il partit à pied au milieu de la route et se trouva nez à nez avec les allemands qui dès qu'ils le virent à la sortie du virage, mirent pied à terre.

C'est alors que ton frère tira au-dessus de tout le monde pour ne pas blesser Gaston qui se jeta dans le fossé d'un côté, les allemands en faisant de même de l'autre.

Naturellement, quand nous revîmes penauds à Trélécan, Lhermier furieux s'en prit à Gaston et décida, puisqu'il y avait des rescapés allemands susceptibles de donner l'alerte, de lever le camp.

Nous avons franchi la route de Malachappe – Baud en fin d'après-midi et nous nous sommes installés dans une petite clairière du côté de Kerdosso. C'est là le soir même, qu'il y eut un conseil de guerre dont j'en fis parti. Gaston fût renvoyé sur le champ et je dus me bagarrer pour qu'il puisse prendre un des vélos que nous avions récupéré.

Lhermier avait eu raison de partir car le même soir, à la nuit tombante, un convoi venant de Baud avec 2 blindés et des camions, ratissait Trélécan, fouillait Malachappe et partait finalement sans représailles mais emmenant à Vannes le fils du boulanger, un garçon de 16-17ans.

====>

===> Aussi le surlendemain, à 5 heures du matin, je fus réveillé par Sylvestre qui m'apprit, que, selon les gars de Pluvigner qui étaient avec nous Martin entr'autres que le boulanger avait dit qu'il partait pour Vannes récupérer son fils, en échange, il dénoncerait tous les maquisards qu'il connaissait.

Sylvestre me remit son pistolet de gendarme et me donna l'ordre ainsi que Lhermier, d'empêcher le boulanger de partir.

Malachappe n'était pas loin, j'y étais à 5h1/2 et commandai un café que je bus en compagnie du boulanger qui finissait de cuire son pain. Il me connaissait bien puisque c'était lui qui nous fournissait. Nous avons bavardé pendant près de deux heures et j'ai réussi à lui faire entendre raison, soulagé, comme tu peux le penser de n'avoir pas à l'exécuter, car je n'ai rien d'un tueur.

Ce n'est que 2 ou 3 jours après que nous avons fait le raid sur la marine à Languidic. C'était une idée de Rousseau et elle m'avait séduite. J'avais réussi à convaincre Lhermier et Sylvestre, car je voulais y prendre des chaussures pour les gars qui, à force de marcher, en avait bien besoin. Dans une école assez importante, à l'entrée de Languidic était installé, non pas les marins pompiers, mais l'état-major de la Marine Nationale du dépôt de Lorient. Il y avait là, l'Amiral ou plus exactement l'Ingénieur Général mécanicien qui en faisait fonction et une dizaine d'officiers et trente ou quarante scribouillards.

C'était moi qui commandais en principe, mais il y avait Rousseau et aussi ton frère et une vingtaine d'autres.

Il y avait un poste de garde à l'entrée et comme il fallait éviter toute alarme, nous l'avons investi rapidement. Les quatre fusiliers marins qui le constituaient mirent aussitôt les mains en l'air, mais un lieutenant de vaisseau qui se trouvait là, prit une grenade pour nous la lancer.

Je lui ai dit « ne faites pas l'idiot, capitaine nous ne voulons pas de mal nous sommes des F.F.I mais si vous lancez votre grenade, nos gars dehors, vont massacrer tout le monde ».

(Suite dans le n° 165).

Emile Bouétard
par François Souquet (2006)
La nuit du 5 au 6 juin 1944 (extraits)

Lors de la cérémonie du 5 juin 2014 au monument érigé à la mémoire du caporal Emile Bouétard au hameau du Halliguen en Plumelec en pré-

sence de ses nièces des Côtes d'Armor, et du Ministre de la Défense.

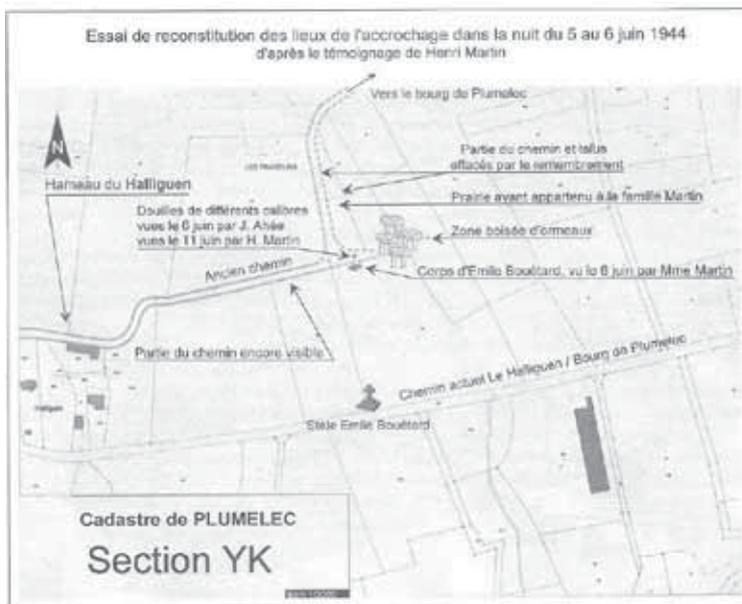
A Fairford, il est 21 heures, ce lundi 5 juin 1944. Le lieutenant Pierre Marienne regroupe ses hommes : le sergent-chef Loïc Raufast, les caporaux Emile Bouétard et François Krysic, le 1^{er} classe Jean Contet et les radios Pierre Etrich, Louis Jourdan et Maurice Sauvé. Les autres chefs de *stick* en font de même. Les parachutistes, chargés de leurs lourds équipements, s'alignent. Tout le bataillon est venu les encourager et leur font une haie d'honneur. Ils sont ovationnés par les S.A.S. et les Britanniques présents. Emile fait un dernier signe à ses camarades André et P'tit Louis, envieux mais heureux que leur copain ait atteint son but. Les hommes embarquent dans les camions et sont conduits à l'aérodrome. ===>

=====> Une demi-heure après avoir touché le sol, le groupe d'Emile Bouétard est assailli par un détachement de « Russes blancs », surgissant à travers champs du secteur nord. S'apercevant de la situation, Emile saute prestement le muret et s'éloigne d'une quinzaine de pas pour couvrir les radios. Couché à l'abri d'un tronc d'arbre, il distingue l'ennemi dans la pénombre et engage le combat. Il vide un premier chargeur et réapprovisionne rapidement. Il s'aperçoit tout de suite que le combat est inégal, mais l'action va permettre à son chef de s'échapper.

Marianne, Hunter-Hue, Contet, Raufast et Krysic ont également repéré l'ennemi. Eux aussi se rendent vite compte que l'ennemi est supérieur en nombre et en moyens et décrochent avant d'être encerclés, afin de ne pas compromettre la mission. Emile tire sans discontinuer. Il se bat avec rage. Emile se lève pour tirer avec plus d'efficacité. Une rafale l'atteint à l'épaule. Sa Sten lui échappe des mains. Il s'écroule. En se trainant au sol, il tente de rejoindre ses compagnons, souffrant en silence. Pendant ce temps, les trois radios vident leurs derniers chargeurs et balancent leurs grenades sur l'ennemi. Jourdan, le plus éloigné, est capturé le premier et les deux compagnons d'Emile, encerclés et à cours de munitions, se rendent. Mais ils ont eu le temps d'utiliser leurs pistolets pour tirer quelques balles dans les appareils de communication. Le combat a duré moins de vingt minutes.

Les prisonniers, sous la menace d'armes automatiques, sont fouillés avec une grande

brutalité, attachés avec les suspentes des parachutes et dépouillés de tout ce qu'ils ont sur eux. Emile appelle à l'aide; des « Russes blancs » se déplacent vers lui et l'un d'eux le retourne d'un coup de botte et l'assassine en lui logeant une rafale dans la tête. Il est environ 23h30 solaire, à Plumelec, ce lundi 5 juin 1944. Il est environ 1h30 pour les alliés, ce mardi 6 juin 1944.



Famille d'Emile Bouétard



Stèle à la mémoire d'Emile Bouétard

Penthièvre le 13 juillet 2014 Jacques Bruhat (ancien F.F.I)

Monsieur le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs les élus, Messieurs les Porte-Drapeaux qui donnent plus d'éclat à nos cérémonies, Mesdames et Messieurs

Depuis de nombreuses années nous venons nous incliner devant cette stèle et nous recueillir, en pensant à tous ceux qui ont été exécutés et qui pour certains étaient des pères, des frères, des fils et des camarades de combat.



Jacques Bruhat

Le général de Gaulle disait en 1941 à Londres, dans son discours dédié à Clémenceau « En France, les peletons d'exécution ne fusillent que de bons Français ». Oui ceux dont les noms sont inscrits sur ce monument étaient des bons Français, l'ennemi ne pouvait leur reprocher que leur amour pour la patrie.

Il leur a fait payer très cher cet amour du sol natal, car les tortures précédaient toujours l'exécution et même pendant l'exécution, l'ennemi faisait preuve d'une cruauté incroyable puisque les suppliciés étaient placés en haut des murs du fort, le dos dans le vide, l'impact des balles les précipitait dans la douve.

Les noms figurant sur ce monument ne sont qu'une partie des martyrs, car dix non identifiés ont été exhumés par la suite et reposent au cimetière de Saint Pierre Quiberon.

Normalement, il devrait y avoir plus de vingt corps autour du fort puisqu'un prêtre allemand qui a assisté les suppliciés avant leur exécution en a compté 93.

Des décennies se sont écoulées, les haines qui dressaient les peuples contre les autres se sont apaisées surtout et grâce à l'Europe. Oui, vous tous les Martyrs de Penthièvre et les autres des différents lieux d'exécution, hélas trop nombreux, vous les Martyrs dont le sang imprègne le sol de France, vous pouvez dormir en paix, nous ne vous oublierons jamais d'ailleurs.

André Malraux Ministre de la Culture du Général de Gaulle n'a-t-il pas dit : « La belle sépulture des morts, c'est mémoire des vivants ».



Jacques Bruhat et Marcel Raoult

Echos : Aujourd'hui, d'autres promotions particulières sont en cours de préparation. Permettant de nommer 1 500 candidats au grade de chevalier de la Légion d'honneur, elles seront publiées d'ici à mai 2015 et viendront, plus spécifiquement, récompenser des personnes, qui du fait de leurs activités particulièrement méritoires dans la Résistance sont, par ailleurs, médaillées de la Résistance ou détiennent la carte de combattant volontaire de la Résistance, sans jamais avoir été reçues dans l'ordre de la Légion d'honneur. Ces nominations viendront ainsi s'ajouter aux nominations annuelles qui interviennent déjà au titre d'un des contingents attribués au ministre de la défense et qui concernent les résistants particulièrement valeureux.

Finistère

Jean-Jacques AUDUC

Jean-Jacques Auduc est né à Cérans-Foulletourte le 9 juillet 1931. Dès le début de 1943, ses parents Alfred et Renée, ses oncles et sa grand-mère se lancent dans la lutte active pour les Services Secrets anglais du Colonel Jean Marie Jean Marie BUCKMASTER contre l'occupation allemande. Le 1 juin 1943, il entre officiellement dans la Résistance au sein du **Réseau Hercule** en tant qu'agent P1. Son rôle d'agent de liaison demande de transporter des messages, cachés dans la pompe et le guidon de son vélo, il a alors 9 ans. Ses missions le conduisent parfois à faire près de 44 km en une journée. Un jour, sous couvert d'aller faire du cerf-volant près des grilles du terrain d'aviation, il est chargé d'aller observer les lieux. Son réseau a repéré une concentration anormale d'avion et son jeune âge lui permet d'aller jouer avec les sentinelles sans éveiller leur méfiance. Jean-Jacques découvre alors que les avions sont, en fait, des leurres en bois que l'on n'a pas peint en-dessous. Cette information parvenue à Londres, les anglais ripostent en bombardant la base avec des bombes de bois.

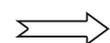
De plus, il achemine de nombreux aviateurs alliés récupérés par ses parents, et cachés dans la maison, vers un réseau d'évasion en dehors de la ville. Lors de l'une de ces évacuations, Jean-Jacques, accompagné d'un aviateur anglais, se fait contrôler par les Feldgendarmes. Il le fait passer devant les allemands, comme il est convenu, pour son grand-frère sourd et muet, et tous deux en sont quittes pour une bonne frayeur. La nuit, avec son groupe, il participe également au balisage des zones de parachutage et aide à récupérer le matériel envoyé par les troupes anglaises. Par des messages radios, ils sont avertis lorsqu'un parachutage va avoir lieu et Jean-Jacques sert de guetteur.

A 11 ans, il sera habilité à utiliser des explosifs pour immobiliser des véhicules ennemis. Pour ce faire, il fait semblant de renverser ses billes près du véhicule visé. Il place une boîte d'explosif aimantée sous le châssis. Puis il y introduit un crayon allumeur à retardement.

Ses parents sont arrêtés le 2 novembre 1943 et déportés à Ravensbrück et Buchenwald suite à une dénonciation. Étant également recherché, Jean-Jacques Auduc suit la procédure et prend le train pour Chartres. Quelques jours plus tard, il se rend à Paris où il est pris temporairement en charge par son oncle, puis par des cousins. Mais les Services Secrets anglais ayant retrouvé sa trace, ils ne veulent pas courir le risque de le confier à sa famille. En effet, s'il est arrêté, Jean-Jacques est trop jeune pour résister à la torture. Il faut le confier à des inconnus, mais à Paris, on manque de nourriture et le petit garçon n'a pas de carte d'alimentation.

De plus, ceux qui l'hébergent prennent le risque d'être arrêtés. Afin de survivre, il exerce plusieurs petits métiers tels que plongeur dans un hôtel où un allemand se prendra d'amitié pour lui, livreur pour un marchand de balais ou promeneur de chiens. Il fait également la queue pour obtenir les aliments en échange des tickets et a vécu dans une maison close de Montmartre. En janvier 1944, le réseau Hercule a été démantelé, aussi la Gestapo ne le recherche-t-elle plus et il peut rejoindre sa grand-mère et son petit frère Michel.

Le 1 août 1944, il est à ce moment âgé de 13 ans, il entre dans les F.F.I



⇒ dans le but de libérer ses parents. Il commence par approvisionner et transporter des chargeurs de fusils mitrailleurs. Puis, avec son nouveau groupe de Cérans-Fouletourte et les forces américaines, ils attaquent avec succès des convois allemands et font une trentaine de prisonniers.



La fin de la guerre est difficile. C'est son père qui rentre le premier des camps de concentration, le 1 juin 1945. Le colosse que Jean-Jacques a connu n'est plus qu'un squelette épuisé, meurtri, portant d'atroces marques de son emprisonnement. La découverte de leur maison, entièrement saccagée par la Gestapo est un énorme choc. Fin juin 1945, c'est au tour de sa mère de revenir des camps, elle aussi très affaiblie par les expériences gynécologiques qu'on lui avait fait subir, et son travail dans une usine de poudre à canon. Les médecins lui conseillent une grossesse, c'est ainsi qu'elle donne naissance à Marie-Josette, la petite sœur de Jean-Jacques. Elle décède environ 5 mois plus tard.

Aujourd'hui il est le plus jeune titulaire de la **Croix de Guerre avec étoile de vermeil** qui lui a été attribuée le 13 février 1946 à l'âge de 12 ans 1 mois et 12 jours, il est également titulaire de la **Croix du Combattant Volontaire de la Résistance** et de la **Croix du Combattant 1939/1945** qui lui ont été offertes à 21 ans. La **légion d'honneur** lui sera remise en 1988 et il sera décoré par les américains **de l'ordre de Commander de la Crosse of liberté USA**.

Marqué à jamais par la guerre, par son enfance volée, et par l'absence de sa mère, il délivre pourtant un message d'espoir. Lorsqu'il s'adresse à la jeunesse, c'est pour « lui demander d'être fière de son drapeau, de sa patrie et de défendre la Liberté à n'importe quel prix ».

Comité Directeur Départemental du 17 octobre 2014 Compte rendu de la cérémonie du 30 août au Ménez-Hom

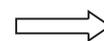
Tout d'abord, mes pensées vont :
Vers Cécile ROL-TANGUY qui, fatiguée, était absente. Mais par son prestige et sa participation au Co-

mité de parrainage j'en suis certain elle a contribué au succès de la cérémonie. Et je puis vous assurer qu'elle aurait vraiment voulu être des nôtres ! Qu'elle en soit remerciée.

- Et vers Eugène LITTOUX. Il est à l'origine de cette cérémonie. Il y tenait. Il savait que sa présence le jour de la cérémonie était très importante, à la fois en tant qu'ancien Combattant du Menez-Hom où il fut blessé, et en tant que Président d'Honneur de l'ANACR du Finistère. Président d'Honneur ? Oui, il nous a fait honneur ce jour-là. Par sa tenue, sa dignité, son allocution. Pendant toute la mise au point précédent la cérémonie, nous avons échangé des mails me montrant bien l'intérêt qu'il y portait.

Petit historique :

- Cette cérémonie du 30 août a été décidée lors du CDD du 13 décembre dernier. Ayant déjà organisé cette cérémonie le 3 septembre 2006, c'est tout naturellement qu'on m'a demandé de reprendre le flambeau pour le 70^{eme} anniversaire. Ce que j'ai naturellement accepté.



⇒ - Trois jours plus tard, le 16 décembre, je recevais le Mail suivant d'Anne FRIANT-MENDRÈS, notre Présidente :

« Edgard DE BORTOLI et Bernard LE GUILLOU (de Châteaulin) se chargeront de l'organisation de la cérémonie dite de la bataille du Ménez-Hom ... Ce dossier doit être bouclé avant la mi-février pour l'ONAC » .

Huit mois et demi et quelques centaines d'heures d'ordinateur plus tard, plus 1000km parcourus, nous nous retrouvions à quatre au sommet du Ménez-Hom et une bonne centaine de fidèles amis devant la stèle « **A la Gloire de la Résistance finistérienne**, à ses morts, pour que vive la France » érigée à Sainte-Marie du Ménez-Hom en 1984.

Pour ce qui me concerne voici ce que j'ai à dire sur la préparation, le déroulement et le suivi de cette cérémonie :

1. Tout d'abord je n'ai pas travaillé seul : dès le 14 janvier, chez Bernard, nous avons tenu notre 1^{ère} réunion et très vite nous avons dressé les grandes lignes du projet. Son aide a été précieuse. Je passe sur toute la période préparatoire où j'ai eu souvent besoin du soutien et des connaissances des camarades du Bureau, Anne en tête.

Quant à la presse locale, malgré les promesses, et les contacts, elle a mal rempli son rôle sur le Finistère, excepté la zone autour de Châteaulin.



Photo de Gauche à Droite : André Robeson Edgard De Bortoli organisateur avec Bernard Guillou. Annick et Eugène Littoux Président d'Honneur de l'ANACR 29 et présent en 1944 au sein du bataillon Stalingrad.

FR3 Bretagne, que j'ai contacté par 2 fois à Brest, ne s'est pas déplacée.

2. La cérémonie elle-même, malgré une assistance qui aurait dû être très supérieure me semble-t-il, a été une réussite : le soleil était là, et aussi beaucoup de drapeaux, le peloton en armes d'élèves gendarmes de l'école de Gendarmerie de Ty Vougeret, le clairon de la Marine Nationale, la chorale de l'Aulne, des officiels de haut rang, des allocutions intéressantes Bernard, Maître de cérémonie, qui a "assuré"

comme on le dit.

Pas assez de responsables de l'ANACR 29 étaient présents.

3. Par contre les quotidiens régionaux ont mieux rempli leur rôle d'information pour les compte rendus d'après la cérémonie. Qu'ils soient remerciés.

Edgard De Bortoli - 17 10 2014

Cérémonie du 15 mai 2014 au Mémorial de PENARPONT

Nous voici réunis, sous ce beau soleil, dans ce décor majestueux autour de l'écluse Aulne, pour honorer la mémoire de tous ceux qui participèrent à l'épopée du maquis de Penarpont-Beuzit-

Keraliou. Tous mes remerciements à vous tous, si nombreux, pour votre présence : amis de la résistance, familles, portes drapeaux, représentant de l'ambassade de la fédération de Russie, Monsieur le colonel de gendarmerie, Madame NICOLAS maire de Châteaulin, Monsieur FERRAND député de la 6^{ème} circonscription et Madame CONCILLE sous-préfète de l'arrondissement de Châteaulin. Un remerciement spécial à Jean Jacques DRUAIS, marbrier à Châteaulin qui a modifié le mémorial en rajoutant le nom des 2 russes, à Thibault MALHABIAU, élève de troisième au collège St Louis de Châteaulin, lauréat 2014 au concours départemental de la résistance et à la famille de Théophile MERTENS, représentée ici par Jo, Evelyne et Henri VAN DEN BREMT qui ont fait un si long voyage depuis Ottawa au Canada pour assister à cette cérémonie. Je me dois d'excuser Monsieur LE GOFF Maire de Fouesnant et Madame HURUGUEN Vice-Présidente du conseil général, Présidente du Smatah, représentée par Madame LE BOULCH conseillère générale.

15 Mai 1944 - 15 mai 2014 : 70 ans déjà que les balles allemandes fauchaient, sur les dunes de Moustierlin en Fouesnant, 7 des résistants du maquis de Penarpont-Beuzit- Keraliou . Retenez bien leurs noms et prénoms : 1 belge Gustave DE NEVE, 2 russes : Nicolas FILATOV et Philippe PETROCHITSKI et 4 français : Louis GOULLIOU du Relecq-Kerhuon, Robert LE CREN de Kerfeunteun en Quimper, Charles LEVENEZ de Crozon, Laurent PENNEC de Langolen. A la même période, 5 de leurs camarades du même maquis disparaissaient à tout jamais. Retenez tout autant les noms et prénoms : Théophile MERTENS, belge et 4 français : François LE BAUT de Gouézec, Jean François LE DU du Cloître Pleyben, Marcel MILIN de Châteaulin, Yves SIZUN de Landerneau.



Unis dans la mort pour que vive la France, nous nous devons de rappeler brièvement leurs 7 mois d'histoire commune inscrite dans la pierre du mémorial de Penarpont inauguré en 2009.

C'est à l'initiative d'Auguste LE GUILLOU, de Jean CHARLES, de Jacques POQUET et avec l'aide oh ! combien précieuse de Jean BAUGUION agriculteur à Penarpont que fut créé ce maquis de Penarpont le 12 octobre 1943 dans la grotte de Roz Divez (1Km

en amont de l'endroit où vous vous trouvez). A ce moment, il hébergeait 3 belges qui s'étaient évadés des camps de l'organisation TODT à Brest : Théophile MERTENS, Gustave DE NEVE et Roger ELAUD. Rapidement, d'autres jeunes vinrent les rejoindre dans la clandestinité : un militaire prisonnier évadé Alain GUIDAL, des réfractaires au STO, des patriotes convaincus que la lutte contre l'occupant était la seule solution pour libérer la France. Ce groupe migra rapidement dans la carrière du Quinquis (dans le bois situé à 500 m derrière moi entre la ferme du Quinquis et de Penarpont en Châteaulin) où les conditions d'hébergement quoique spartiates étaient bien meilleures. A partir de leur base, ils participèrent à diverses opérations: des attaques de dépôts allemands pour récupérer des explosifs, des armes, et un déraillement à la carrière du Hinger d'où partaient des trains de granulats vers le mur de l'atlantique.

Le 16 mars 1944, ils étaient à l'attaque de la prison Saint Charles de Quimper (je pense plutôt qu'il s'agit de la prison de Mesgloaguen) lorsque les Allemands, tôt le matin, encerclèrent la carrière du Quinquis gardé par un seul homme Louis GOULLIOU qui parvint miraculeusement à s'échapper puis détruisirent le campement.

Les maquisards s'installèrent à quelques Km de là dans la vallée des 3 fontaines entre les fermes de Beuzit et de Keraliou en Lothey. Le 26 Avril 1944, dans ce lieu magnifique, sauvage, à l'écart de tout, 12 maquisards furent surpris dans leur sommeil par les Allemands conduits par un traître qui connaissait parfaitement les lieux. On peut imaginer ce que furent les jours suivants : interrogatoires musclés, sévices divers par les experts de la Gestapo de Carhaix et de Quimper avant leur jugement puis leur exécution sur les dunes de Moustierlin le 15 mai 1944.

Je donne la parole à Thibault MALHABIAU, élève du collège St Louis de Châteaulin, qui va vous lire la lettre que les autorités allemandes, avec beaucoup de rigueur administrative mais aussi de cynisme, ont écrite le 15 mai 1944 au préfet du Finistère. Cette lettre se trouve aux archives départementales de Quimper.

Cette lettre apporte deux certitudes : celle de l'état civil des 2 russes fusillés et celle que Théophile MERTENS ne fait pas partie des fusillés de Moustierlin comme ce fut envisagé dans un ouvrage paru à Fouesnant. Le mémorial a donc pris sa présentation définitive. Resteront quelques questions que trouverons, à force de persévérance, réponse : Où as été enterré Louis GOUILLOU après la restitution du corps à la famille ?



Rapidement, la fin de l'histoire des martyrs du maquis de Penarpont. Ce n'est que le 5 septembre 1944 (soit plus de 3 mois plus tard) que la fosse commune contenant 18 corps fut découverte dans les dunes de Moustierlin. Puis vint la reconnaissance des corps et leur remise aux familles. 3 corps ne furent ni reconnus, ni réclamés et ont donc été enterrés au cimetière de Fouesnant sous des plaques FFI inconnu. Le 12 mai

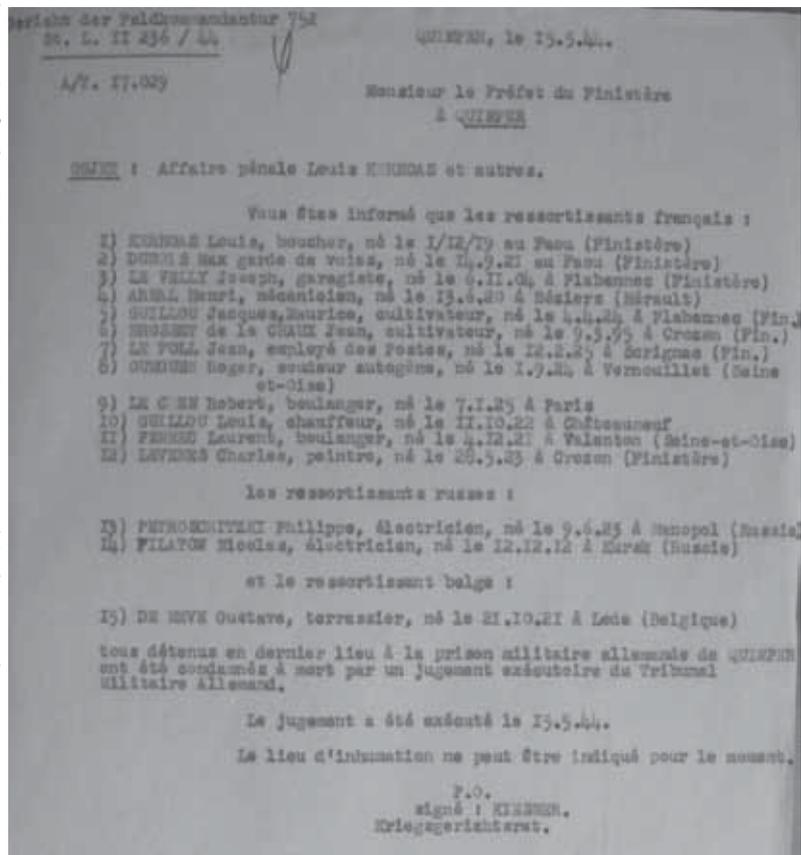
1961, ils furent exhumés de Fouesnant et leurs restes ont été transférés au cimetière de St Anne d'Auray dans les tombes 108, 109, 110 où ils se trouvent aujourd'hui. 2 de ces inconnus sont avec certitude Philippe PETROSCHITSKY et Nicolas FILATOW.

Seuls les morts qui sont nommés ne sont pas perdus pour la mémoire des peuples, aussi notre comité châteaulinois de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis (e) s de la Résistance a décidé, en les nommant chaque 15 mai, de rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur jeunesse et leurs vies pour que nous puissions vivre libre. Par cette manifestation, notre association souhaite contribuer à faire vivre ces héros.

N'oublions jamais ce que fut la vie de ces 12 hommes du maquis de Penarpont. Ils espéraient et se battaient pour une France libre. Ils y laissèrent leur vie.

Gloire et respect à ces héros de la résistance.

Vive la France.



Nos Deuils

Morbihan

Résistants :

Comité du Pays de Lorient :

Mr Guillaume Marc Groix.

Mr René Le Garff Lorient.

Mr Guilleminot Maurice Vannes.

Comité du Pays d'Hennebont / Inzinzac-Lochrist:

Mr Jéhanno Yves Hennebont.

Mr Guillemin Julien Hennebont (rectificatif).

Comité du Pays de Pluméliau :

Mr Mathurin Onno de Locoal-Mendon

Amis

Finistère

Résistants :

Mme Arlette Volant Lesconil.

Je demande aux Présidents des Comités Locaux de me fournir pour la rubrique nécrologie une photo du défunt et un texte de son parcours dans la Résistance.

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser à la trésorière un montant de 12 euros après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code _Postal:..... Ville:.....

N° de téléphone ou adresse e-mail (facultatif)

Ami Entends-tu

Journal de la Résistance Bretonne

Envoyer le tout à:

Mme Eliane Bruche

48, rue Jules Guesdes

56600 LANESTER



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

**5 agences dans le Morbihan
Auray - Hennebont - Lorient - Pontivy - Vannes**

12 Boulevard Leclerc 56100 Lorient
Mobile 06 85 12 33 23 - Tél. 02 97 21 04 37
Fax 02 97 64 64 34
agence-orient-1@pfg.fr - www.pfg.fr



SA GOULIAS

location d'engins
transports



Rue Gérard Philippe
Tel : 02 97 76 16 54

56600 LANESTER
Fax : 02 97 76 15 54



54, rue Jean Jaurès
56600 LANESTER
Tél. 02 97 76 16 20
Fax 02 97 76 62 91



technicob
Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER